

LA
QUESTION MONÉTAIRE

DISCUSSION

A LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE BELGE

LE 16 NOVEMBRE 1873

BRUXELLES
C. MUQUARDT
LIBRAIRIE EUROPÉENNE
MERZBACH, SUCESSEUR
Même maison à Gand et Leipzig

PARIS
GUILLAUMIN ET C^{ie}
LIBRAIRES
rue Richelieu, 14

1874

QUESTION MONÉTAIRE

DISCUSSION

À LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE POLITIQUE BELGE

LE 19 NOVEMBRE 1873

PARIS

GUTHRIER ET C^e

ÉDITEURS

10, rue de Valenciennes

BRUXELLES

W. WILMANT

ÉDITEUR

10, rue de Valenciennes

10, rue de Valenciennes

LA

QUESTION MONÉTAIRE

DISCUSSION

A LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE BELGE

LE 16 NOVEMBRE 1873

La séance est ouverte à deux heures.

MM. Le Hardy de Beaulieu, Corr-Vandermaeren,
Présidents; Peeters-Baertsoen, *Secrétaire*; L. Geelhand,
Questeur, siègent au bureau.

M. LE HARDY DE BEAULIEU. Messieurs, il est d'usage que le Président fasse un exposé de la question mise à l'ordre du jour.

Mais s'il me fallait m'y conformer dans le cas présent et vous faire l'exposé d'une question que vous connaissez tous sans doute mieux que moi, je craindrais fort de me départir de la stricte impartialité qui doit présider à vos débats.

Je me bornerai donc, avant d'accorder la parole, à rappeler que la Société d'Économie politique n'est pas appelée à proposer des solutions pratiques aux questions qu'elle soumet à sa discussion dans le but de rechercher les principes qui doivent présider à leur application.

Nous recherchons des principes, des règles : nous ne faisons pas des lois.

Nous devons indiquer, au public en général et aux corps qui ont la responsabilité des décisions à prendre, la meilleure voie qu'il convient de suivre. Nous n'avons pas à nous occuper nous-mêmes de guider la barque à travers les écueils nombreux et les courants divers que rencontrent les assemblées délibérantes ; nous devons nous borner à montrer le phare qui marque l'entrée du port.

Je rappelle cette situation à la Société d'Économie politique, afin que je puisse, le cas échéant, ramener les orateurs à l'examen des principes qui dominent la question monétaire.

La parole est à M. de Laveleye.

M. DE LAVELEYE. Messieurs, la question qui nous occupe est très-complexe, très-difficile. Cela résulte non-seulement de la diversité des opinions qui se font jour de part et d'autre, mais encore des modifications qui se produisent dans l'opinion de certains économistes. Ainsi, il m'est arrivé de citer dans un débat certains économistes allemands comme étant partisans du double étalon alors qu'ils avaient déjà changé d'opinion. Cela m'a d'autant moins étonné que je suis dans le même cas.

Comme le rappelait, du reste, avec beaucoup de bienveillance, M. Feer-Herzog, m'occupant de la question il y a quelques années, j'inclinai plutôt vers le simple étalon d'or, et c'est seulement depuis lors que je suis devenu hérétique aux doctrines qui sont considérées comme « les saines doctrines économiques ». Je dois ajouter qu'à mesure que j'étudie la question, je m'enfoncé de plus en plus dans mon hérésie.

Je le dis en commençant : à mon avis, les deux systèmes ont des inconvénients. Je ne me pose donc pas du tout en défenseur enthousiaste du double étalon. Mais si de part et d'autre il y a des inconvénients, il y a aussi certains avantages. Il faut donc examiner, comparer et voir de quel côté il y a le plus d'avantages et le moins d'inconvénients. Je vais résumer rapidement les arguments que l'on fait valoir contre le double étalon.

Le premier argument consiste à dire qu'il n'y a pas de double étalon véritable, que c'est un étalon alternatif, que l'on a constamment la monnaie la plus dépréciée, tantôt l'or, tantôt l'argent, que l'un remplace l'autre, et que chaque fois que cette substitution s'opère, il y a perte pour le pays. Cela est évident ; je ne crois pas que l'on puisse nier ce fait.

Cette substitution d'une monnaie à l'autre donne lieu à certains bénéfices réalisés très-rapidement et très-facilement par les marchands de métaux. C'est là un inconvénient très-grave et surtout appréciable pour le public quand la substitution se fait non de l'argent à l'or, mais de l'or à l'argent. Il est évident, en effet, que l'argent est une monnaie moins commode que l'or. Moi-même, je suis de très-mauvaise humeur lorsqu'on me rend des pièces de cinq francs.

Je dois cependant ajouter qu'il n'y a pas là de perte absolue, comme on la prétendu. Ainsi que l'a dit récemment M. Bonnet dans la *Revue des Deux-Mondes*, les détenteurs de l'or touchent la prime. Par conséquent, quand une certaine somme d'or sort du pays, il rentre une somme égale en argent, plus la prime. Il n'y a donc pas, je le répète, de perte immédiate pour le pays ; mais l'inconvénient, c'est que l'instrument monétaire est déprécié, et cela je l'admets pleinement.

Un second inconvénient que l'on trouve au double étalon, c'est qu'il est sujet à une plus grande dépréciation. En effet, dit-on, c'est tantôt l'or qui amène une dépréciation quand s'ouvre une nouvelle mine d'or, et c'est tantôt l'argent, quand s'ouvre une nouvelle mine d'argent.

Cette observation est encore juste. M. Wolowski, qui a beaucoup examiné cette question, la conteste. Quant à moi, je l'admets, mais j'ajoute immédiatement que je ne considère pas cette objection comme aussi importante qu'on a voulu le dire.

D'abord, cette dépréciation ne se fait que très-lentement, de sorte que les contrats à bref délai n'en sont pas atteints. Quant aux contrats à longue échéance, je rappellerai ici ce que j'ai dit déjà et ce qui a causé tant de scandale, à savoir que l'inconvénient de la dépréciation est compensé par l'avantage de la diminution des dettes.

Il est évident, en effet, qu'à mesure que la monnaie perd de son prix, les dettes préexistantes pèsent moins lourdement sur ceux qui les ont contractées.

Les contribuables qui ont à payer avec une monnaie dépréciée, quoique livrant nominalelement la même somme, payent en réalité moins que s'ils payaient avec une monnaie renchérie.

Or, je crois que c'est là une chose avantageuse.

M. Leroy-Beaulieu a prétendu qu'il n'y a en cela qu'un avantage illusoire. En effet, dit-il, les contribuables gagnent; mais, d'autre part, ceux qui touchent la rente payée par l'État perdent; or, ce sont aussi des nationaux. Donc il n'y a pas d'avantage pour le pays.

Je crois que ce n'est pas aller suffisamment au fond des choses. D'abord, il y a certains pays dont la dette est en grande partie placée à l'étranger. Au point de vue de ces pays, il y aurait désavantage s'ils devaient payer au moyen d'une monnaie renchérie.

Ainsi, il y a l'Autriche, dont la plus grande partie de la dette est placée à l'étranger.

L'Italie et la Russie sont dans le même cas. Pour tous ces pays, l'objection de M. Leroy-Beaulieu ne porte pas.

En outre, lorsqu'il s'agit de choisir, non pas pour violer le droit, non pas pour faire tort aux uns et favoriser les autres, mais lorsqu'il s'agit de choisir en respectant les contrats entre rentiers et contribuables, j'avoue que j'incline vers les contribuables, et en voici la raison.

Dans le doute, toutes les législations ont toujours incliné vers le débiteur.

Voilà un premier point.

En second lieu, comme l'a fait remarquer Stuart Mill, la rente représente un capital déjà accumulé, un capital pour ainsi dire au repos, tandis que l'argent payé par les contribuables, par le commerce, l'industrie, le travail, représente un capital productif, en activité.

Du moment qu'il faut choisir entre les deux, je me prononce pour le capital actif, contre le capital au repos.

Il y a encore contre la monnaie bi-métallique deux autres objections qui ne me paraissent pas très-sérieuses.

La première consiste à dire ceci : Si vous prenez le double étalon, c'est comme si vous preniez une mesure d'un mètre et une seconde mesure de 90 centimètres.

L'objection repose sur une confusion de mots. Il y a une différence du tout au tout entre l'étalon monétaire et la mesure des longueurs, comme le mètre. En effet, la monnaie est une marchandise, tandis que le mètre est une mesure idéale. Lorsqu'on fait une opération d'échange, on livre l'instrument métallique et on ne livre pas le mètre.

Done, si la monnaie est une marchandise, comme l'a très-bien dit Turgot, la question est de savoir quelle est la marchandise qui varie le moins. Si je prétends que la monnaie variant le moins est une monnaie bi-métallique, vous pouvez me dire que j'ai tort, mais vous ne pouvez d'avance me dire que je veux une chose absurde. Quand j'aurai prouvé que le moyen d'échange bi-métallique est moins variable que l'autre, j'aurai même le droit d'en conclure que l'étalon double est supérieur à l'étalon simple.

On dit aussi que la loi veut une chose impossible en établissant un rapport fixe entre deux marchandises, entre l'or et l'argent, qui varient tous les deux et dont le rapport, par conséquent, est variable.

Oui, Messieurs, cela est vrai, le rapport est variable, et les auteurs de la loi de prairial an XI le savaient parfaitement. Je ne veux pas entrer dans un long débat à ce sujet, mais, en tous cas, je dis que ceux qui ont contresigné la convention monétaire de 1865, l'honorable M. Fortamps entre autres, lorsqu'ils ont voté le double étalon, n'ont pas eu l'idée d'une absurdité pareille à celle de vouloir établir un rapport invariable entre les deux métaux.

Ce que la loi a fait et voulu faire, c'est d'attribuer le privilège libérateur à deux métaux, au lieu de l'attribuer à un seul. La chose peut être mauvaise, contestable, mais elle n'est pas absurde. La loi dit : Toute obligation de payer pourra se résoudre en la livraison d'un certain poids soit

d'or, soit d'argent. — C'est une obligation alternative dont toutes les législations ont reconnu la légitimité.

Pour me résumer, je dirai qu'on fait au double étalon deux objections qui paraissent sérieuses : la première, l'alternance des deux métaux est très-grave ; la seconde, la dépréciation plus grande à long terme me paraît sérieuse aussi, mais elle est compensée par l'avantage de la réduction graduelle des dettes.

Quant aux deux autres objections, ce sont plutôt des querelles de mots que des difficultés réelles.

J'en arrive maintenant aux avantages du double étalon.

Le premier de ces avantages, c'est, comme je le disais tantôt, d'avoir une valeur plus stable. Cette plus grande stabilité de la valeur, à brève échéance bien entendu, est constatée par divers économistes. Vous la trouverez énoncée d'une manière très-nette, très-précise et plus lumineuse qu'ailleurs dans le rapport de la commission hollandaise.

Vous la trouverez également développée d'une manière très-claire dans le livre de M. Prince-Smith sur les *types monétaires*.

Pourquoi, à brève échéance, le double étalon est-il plus stable que le simple étalon ? Pourquoi les économistes l'admettent-ils ? C'est que la valeur de la monnaie dépend du rapport qui existe entre la quantité des échanges à opérer et la quantité des instruments dont on dispose pour opérer ces échanges. Il faut, pour que la valeur de la monnaie ne change pas, que si les échanges augmentent, la quantité d'instruments d'échange augmente également.

Eh bien, je crois que l'on obtient mieux ce résultat avec deux métaux. Si vous ne disposez que d'un seul métal, vous avez tantôt rareté, tantôt abondance ; comme vous ne pouvez pas puiser à deux sources, la variation est plus grande.

Ainsi, que serait-il arrivé si, en 1850, on avait adopté partout l'opinion de M. Michel Chevalier et suivi l'exemple de la Belgique ; si, en un mot, on avait pris l'étalon d'argent ? Il serait arrivé ceci : c'est que la quantité d'échanges augmentant énormément, il y aurait eu une

baisse considérable des prix. L'instrument monétaire a si peu varié que, d'après M. Bonnet et d'autres économistes, les prix n'ont guère changé par suite de l'abondance des métaux. La production monétaire étant réduite des deux tiers, soit à 550 ou 590 millions d'argent par an, au lieu d'un milliard de production annuelle avec les deux métaux, il y aurait eu une gêne très-grande, une crise très-intense.

Voilà ce qui serait arrivé si l'on avait adopté le système de M. Chevalier.

J'examinerai tout à l'heure si cela n'aurait pas porté obstacle à l'accroissement des échanges, à l'élan des affaires.

Mais admettons même que la rareté des monnaies n'eût pas entravé l'accroissement des échanges; je dis qu'avec un approvisionnement monétaire réduit au tiers vous auriez eu une baisse considérable des prix et une variation des prix plus considérable que maintenant.

Si, d'autre part, vous aviez eu l'or seul comme monnaie à cette époque, que se serait-il produit? L'or des *placers* arrivant sur un marché où il n'y avait que de l'or et place que pour de l'or, il se serait produit ce que Michel Chevalier prévoyait : avec une production plus que triplée, presque quadruplée, il y aurait eu une grande hausse des prix. Pourquoi n'y a-t-il pas eu une grande hausse des prix et une grande baisse du métal, malgré ce prodigieux afflux d'or? L'explication du fait est donnée par M. Soetbeer, qui est partisan de l'or. Vous la trouvez également dans le rapport de la commission néerlandaise, qui dit ceci : cette baisse n'a pas été aussi considérable qu'on le prévoyait, parce qu'il y avait en même temps une quantité très-considérable d'argent. L'or, devenant meilleur marché que l'argent, s'est infiltré dans la circulation. L'argent a disparu; il s'est produit une demande nouvelle d'or, et, par suite de cela, il n'y a eu sur l'or qu'une baisse tout à fait momentanée.

Il me paraît donc démontré qu'avec le double étalon il y a, à brève échéance, moins de causes de variation qu'avec un seul étalon.

Maintenant, si l'on considère les échéances à court

terme et l'escompte, je maintiens qu'avec le double étalon les Banques peuvent plus facilement défendre leur encaisse. Or, comme l'encaisse a de l'influence sur le taux de l'escompte et que le taux de l'escompte a une influence sur les prix, il est évident que le double étalon est sous ce rapport une cause de stabilité pour les prix.

J'arrive à une question plus délicate, c'est l'influence qu'exerce la rareté ou l'abondance du numéraire sur l'activité des affaires. On m'a accusé de mercantilisme. Mais je crois démontré que, comme l'a dit aussi la Commission néerlandaise, l'abondance du métal fait baisser le taux de l'escompte et par suite imprime de l'activité aux affaires; c'est seulement quand il a saturé la circulation qu'il amène une hausse des prix.

Ce premier point est très-controversé depuis longtemps.

M. Michel Chevalier soutenait que la quantité de métal, c'est-à-dire de numéraire, n'avait pas d'influence sur le taux de l'intérêt, et pour cela il proposait même de changer le nom de *Money-Market* en *Marché des capitaux*.

La question est si délicate que vous trouverez même à ce sujet une contradiction dans Stuart Mill. En effet, dans une partie de son livre il adopte l'idée généralement admise par les économistes, tandis que dans une autre partie de son traité il soutient que, dans un moment déterminé, l'abondance de l'or a pour conséquence un abaissement du taux de l'intérêt.

M. DE COCQUIEL. C'est une erreur; Stuart Mill, qui est un grand économiste, n'a dit nulle part pareille absurdité.

M. DE LAVELEYE. Je pourrais vous indiquer le chapitre.

M. DE COCQUIEL. Je demande que vous l'indiquiez.

M. DE LAVELEYE. Je n'ai pas de bibliothèque à ma disposition. Je vais, du reste, reprendre cet exemple.

M. BOUCQUEAU. Cela peut se comprendre comme un effet momentané. C'est incontestable.

M. DE LAVELEYE. Les uns disent que c'est évident, les autres que c'est absurde : preuve que la question est difficile.

Permettez-moi donc de continuer tout simplement et d'essayer de l'expliquer.

D'abord, pour tous les journaux financiers, l'influence de la quantité de numéraire sur le taux de l'escompte est si évidente, que si on leur disait le contraire ils ne comprendraient pas.

Du reste, la preuve, il ne faut pas la chercher bien loin.

Pourquoi, en ce moment-ci, le taux de l'escompte est-il à Londres de 10 p. c. ? Parce que l'or est rare, parce que l'encaisse de la banque d'Angleterre est diminué.

Il y a là un fait bien constaté, patent, indéniable. Le numéraire de l'Angleterre a été enlevé par l'Allemagne et l'est en ce moment par les États-Unis. Il se raréfie, et, comme effet momentané, l'or, le numéraire faisant défaut, il faut élever le taux de l'escompte.

Maintenant, comment cette influence se fait-elle sentir ? Je prendrai l'exemple que donne Stuart Mill et que l'on conteste.

Stuart Mill suppose qu'on trouve un trésor dans un canton isolé et il se demande quelle sera l'influence de cet or sur le marché. L'offre de la monnaie étant plus considérable, il est incontestable que ceux qui offraient du numéraire en location, trouvant des concurrents, devront baisser le prix de location. Cela est évident.

M. DE COCQUIEL. J'affirme que Stuart Mill n'a pas dit cela.

M. DE LAVELEYE. Je répète qu'une plus grande quantité de numéraire étant offerte et une concurrence se produisant, ceux qui louaient du numéraire devront baisser le taux du loyer.

Et remarquez bien ceci : l'intérêt diminuant, il se fera plus d'affaires, des opérations impossibles deviendront productives. Plus d'affaires se faisant, il faudra plus de bras et il

y aura hausse des salaires, précédant la hausse des prix.

Bien entendu, du moment qu'il y aura pléthore dans la circulation, il y aura hausse des prix, et si la hausse des prix est très-grande, il ne servira plus à rien d'avoir plus d'unités monétaires, mais l'élan n'en aura pas moins été donné aux affaires.

L'exemple que je donne, vous pouvez le voir tous les jours se produire dans les pays éloignés.

L'Espagne et l'Italie sont parvenues à construire des chemins de fer, grâce à l'or des *placers*.

Je sais très-bien que les capitaux qui ont servi à ces travaux n'ont pas été tous transportés sous forme de monnaie. On a souscrit des actions, on a envoyé des rails, du matériel; les opérations se sont liquidées au moyen de traites. Cela est évident. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il a fallu commencer par payer des salaires et que pour cela l'argent est indis pensable.

Si vous arrivez avec de l'argent dans ces pays éloignés, vous activez nécessairement les affaires et, par suite, vous amenez une hausse des salaires.

Voilà donc encore un point que je crois établi : l'abondance du numéraire a d'abord pour effet une baisse du taux de l'intérêt et par suite une activité plus grande des transactions.

En voici, je pense, la raison. La chose principale, sur le marché, c'est le capital; mais pour se mettre en possession de ce capital, il faut l'instrument d'échange, et quand l'instrument d'échange fait défaut, vous ne parvenez pas à vous mettre en possession des capitaux. A Londres, que manque-t-il en ce moment? Ce n'est pas le capital. Les capitaux n'ont pas diminué en quelques jours. D'où vient donc la crise? De ce qu'il n'y a pas assez de numéraire; par suite l'échange est arrêté, les affaires ne se font pas. De là, baisse des prix, puis baisse des salaires et enfin la crise que vous voyez sous vos yeux.

Maintenant on dit aussi (c'est Michel Chevalier qui s'exprime ainsi, et les partisans de la rareté du métal doivent

tous parler de la même manière) : avec peu d'argent, on fait aussi bien les affaires qu'avec beaucoup d'argent.

Théoriquement, cela est exact. Ainsi, supposez qu'à Bruxelles on fasse les échanges avec un million. Réduisez ce chiffre à 500,000 francs et vous amenez une baisse des prix de moitié. Alors on opère la même quantité d'échanges avec la moitié moins de numéraire.

Je le répète, en théorie, cela est parfaitement exact.

Mais comment arriverait-on, à Bruxelles, par exemple, à raréfier le numéraire au point de n'en avoir plus que la moitié? Vous le savez aussi bien que moi, vous tous qui lisez les journaux financiers. Pour soutirer le capital monétaire d'un pays, on ne s'adresse pas à la circulation ordinaire. Il y a actuellement dans tous les pays où le crédit est organisé de grands approvisionnements monétaires qui reposent dans les caves des banques. Or, si l'on veut enlever de la monnaie d'un pays, c'est à ces grands établissements que l'on s'adresse. Ainsi, s'il s'agissait de réduire en Belgique la quantité de numéraire de moitié, on s'adresserait à la Banque Nationale, parce qu'elle a un grand approvisionnement métallique et qu'on a le droit de lui demander du métal.

Dans ces conditions, la Banque devrait hausser le taux de l'escompte, et, à la suite de cette hausse du taux de l'escompte, les prix baisseraient. Ainsi se réaliserait ce que disent les économistes, mais ce serait seulement après une crise plus au moins longue ou après une série de crises.

Il y a encore un point sur lequel je voulais appeler votre attention. Je crois qu'une banque peut mieux défendre son encaisse et, par conséquent, mieux maintenir la fixité du taux de l'escompte avec deux étalons qu'avec l'étalon unique. Ce fait a été admis par la plupart des hommes spéciaux qui ont été interrogés sur ce point, et notamment par la Commission monétaire dans laquelle siégeait M. Bonnet, qui peut confirmer le fait.

M. Rouland, Gouverneur de la Banque de France, et M. H. Aggard, caissier de la Banque d'Angleterre, ont con-

staté le fait. D'où cela vient-il? De ce que si l'on demande de l'or dans un moment donné, la Banque est libre de donner de l'argent, et elle peut ainsi offrir toujours le métal le moins recherché.

On a répondu ceci : Quand un pays doit payer à l'étranger, qu'il ait de l'or, de l'argent ou le double étalon, il faut qu'il paye sans doute. Quand une nation doit une soulte par suite d'un excès d'importation, il faut qu'elle paye, cela est clair.

Mais, indépendamment de ces causes inévitables du drainage du métal en général, il se produit des circonstances particulières où l'on vient assaillir l'encaisse d'une banque. C'est quand il y a nécessité d'avoir un certain métal déterminé, tantôt l'or, tantôt l'argent.

Ainsi, les personnes qui ont étudié l'histoire des crises savent qu'en 1864, 1865 et 1866, quand il fallait faire des envois d'argent aux Indes pour se procurer du coton, c'était de l'argent qu'on voulait.

Les banques qui n'avaient que de l'argent étaient donc plus exposées que celles qui n'avaient que de l'or ou de l'or et de l'argent.

En ce moment, la même chose se passe pour l'or. L'Allemagne désire avoir de l'or, et c'est parce qu'elle veut de l'or que la demande de ce métal est si forte depuis deux ans. Je crois que si l'été dernier nous avions eu l'étalon d'or unique, nous aurions eu beaucoup de peine à défendre notre encaisse, attendu que l'Allemagne avait accepté des billets de la Banque Nationale en payement de l'indemnité de guerre française.

Si l'Allemagne avait pu réclamer de l'or à Bruxelles, elle ne serait pas allée en demander à Londres.

Or, je crois qu'une demande de 80 à 90 millions d'or faite à notre Banque Nationale aurait mis celle-ci dans un grand embarras. Mais la Belgique ayant le droit de dire : Voilà de l'argent, je ne suis pas obligée de vous donner de l'or, l'Allemagne s'est adressée à Londres.

Je crois, je le répète, qu'avec le double étalon une Banque

défend mieux son encaisse et, par conséquent, peut mieux maintenir le taux de l'escompte.

Permettez-moi de rappeler aussi un fait qui vient à l'appui de ce que je dis.

Cette facilité de défendre l'encaisse avec un métal plutôt qu'avec un autre a été parfaitement mise en relief par M. Frère-Orban, lors de la discussion de 1860. C'était un des arguments qu'il invoquait en faveur de l'argent et qui était très-sérieux. Il montrait qu'avec l'étalon d'argent nous pouvions défendre notre encaisse mieux qu'avec l'étalon d'or. Et il disait, — ce que je crois aussi très-vrai, — que si la France a eu depuis quelque temps de plus fréquentes variations du taux de l'escompte qu'autrefois, c'est parce qu'elle était entrée en communauté monétaire avec l'Angleterre, c'est-à-dire parce qu'elle n'avait plus en fait que l'étalon d'or. N'ayant plus que l'étalon d'or, elle subissait le contre-coup immédiat des variations du taux de l'escompte de Londres.

Une banque doit toujours tenir en réserve le métal le plus recherché.

Elle peut ainsi mieux maintenir le taux de son escompte.

J'ajoute encore une considération tirée des faits actuels : avec deux métaux, un État qui a été forcé momentanément d'avoir recours au papier-monnaie peut plus facilement reprendre sa circulation métallique. Et pourquoi cela ? Parce qu'à un moment donné cet État peut choisir le métal le plus offert. Ainsi, en ce moment, l'Autriche se dispose à faire une opération qui consiste à emprunter 80 millions de florins en argent et à les remettre à la banque pour rétablir sa circulation métallique. Si elle devait prendre ces 80 millions en or à Londres, où déjà en ce moment il y a une difficulté énorme à avoir de l'or, elle n'y réussirait pas.

Le même fait se produit aux États-Unis.

Je n'attache pas une importance exagérée à la lettre du président Grant. Je ne sais s'il a beaucoup approfondi les principes de l'économie politique ; mais il comprend que, grâce à l'argent, les États-Unis reprendront plus facilement la circulation métallique, et en cela il a parfaitement raison.

Il en serait de même pour la France.

Voilà donc encore un fait qui paraît incontestable et qui mérite, je crois, quelque attention.

J'arrive maintenant à examiner si le moment serait bien opportun pour agir dans le sens qui a été indiqué, c'est-à-dire si l'on pourrait conseiller utilement à l'Union latine d'adopter l'étalon unique d'or. Mais, d'abord, si l'Union latine admettait ce système, les autres États devraient suivre cet exemple. En effet, si vous jetez sur le marché une grande quantité d'argent et si, en même temps, vous fermez tout débouché pour l'argent en Europe, les autres États feraient ce que fait la Hollande. Vous voyez que l'étalon unique ne met pas la Hollande à l'abri de toute difficulté monétaire.

La Hollande a l'étalon unique d'argent; elle ne s'en est pas mal trouvée et cependant elle l'abandonne. Pourquoi? Pour une raison bien simple. Parce qu'eu égard à la grande offre d'argent que l'on croit devoir continuer, elle veut échapper à la perte dont ce métal est menacé.

J'en conclus que si l'Union latine donnait le signal, tous les autres États la suivraient.

UN MEMBRE. La Hollande a-t-elle le double étalon?

M. DE LAVELEYE. Non, elle a l'étalon d'argent.

Je constate seulement un fait qui se passe sous nos yeux. Je dis qu'avec le simple étalon il arrive des circonstances où l'on peut être obligé de l'abandonner.

Cette obligation se manifesterait pour les États qui veulent encore garder l'étalon d'argent. Il s'ensuit que non-seulement l'Union latine, mais encore les autres États seraient obligés de suivre son exemple. Donc, vous mettriez hors de la circulation une quantité considérable d'argent.

Enlever n'importe comment à la circulation générale de l'Europe deux milliards d'instruments d'échange, au moment où nous voyons les différents États avoir un besoin intense de se refaire une circulation monétaire et surtout au

moment où, comme le dit avec raison M. Leroy-Beaulieu, nous voyons s'ouvrir une période de gêne monétaire pendant laquelle les moyens d'échange semblent devoir faire défaut, — je dis que ce serait une mesure très-peu prudente et très-peu rationnelle.

Ne devons-nous pas croire, en présence du grand développement d'affaires qui se produit, que ce besoin d'instruments de la circulation augmentera encore, à moins qu'il ne survienne des convulsions sociales très-graves?

Les importations et les exportations des grands pays doublent en 10, 12 ou 15 ans. Il faut donc que les moyens de faire les échanges internationaux s'accroissent aussi.

Le règlement principal se fait en lettres de change; mais les différences définitives se soldent en numéraire.

Un autre fait, c'est que le mode d'échange de beaucoup de pays subit une transformation radicale.

Autrefois, en Russie, en Autriche, dans l'Inde, beaucoup de transactions entre propriétaires et locataires et même beaucoup d'impôts étaient payés en nature. Donc, les transactions se faisaient sans numéraire. C'était comme au moyen âge. Aujourd'hui ces pays entrent dans ce que les Allemands appellent la période du *geldwirthschaft*. Les transactions se font de plus en plus au moyen de numéraire.

Il y a là une probabilité de demande d'instruments d'échange extrêmement considérable.

Ainsi, vous avez d'abord le développement du mouvement d'affaires. Vous avez ensuite la nécessité pour beaucoup d'États de reprendre une circulation métallique, seconde cause de demande de numéraire. Vous avez, en troisième lieu, question sociale de la plus haute importance, la transformation du mode d'échange, les échanges en nature faisant place aux échanges en numéraire, ce qui exige une quantité toujours croissante de monnaie.

Et c'est à ce moment que vous voulez enlever l'argent à l'Europe. Si le double-étalon est détestable et absurde, les Américains, qui ne sont pas des gens aveugles, ne l'adopteront pas.

Je dis donc que l'Europe, l'Amérique, la plupart des États civilisés ont besoin de beaucoup de numéraire. Et vous voulez leur enlever l'argent et les réduire à l'or au moment où les mines d'or commencent à s'épuiser et quand vous savez que la quantité d'or a un peu diminué.

UN MEMBRE. Elle ne diminue pas.

M. DE LA VELEYE. Elle a diminué pendant quelque temps. On peut discuter à perte de vue à ce sujet. Il faudrait débattre une foule de faits géographiques pour élucider la question de la production future de l'or. Mais, en ce moment, il n'y a pas apparence de voir augmenter notablement cette production. D'une part, la mise hors de circulation de l'argent, et, d'autre part, le besoin de plus d'instruments monétaires, produiraient inévitablement des crises extrêmement graves et redoutables.

Reste la question juridique.

Je n'y attache pas une excessive importance, parce que j'admets avec M. Bonnet qu'un État a le droit de changer sa législation monétaire même en lésant certains intérêts.

Mais certaines personnes se sont placées à un autre point de vue. En tout cas, changer la législation monétaire d'un pays est une chose grave. Si vous le faisiez en ce moment, vous enlèveriez au débiteur le droit à l'alternative qu'il possède actuellement.

Je n'affirme pas qu'en principe on ait eu l'intention de lui donner ce droit. Mais, en fait, on ne contestera pas qu'aujourd'hui j'ai le droit de payer soit en or, soit en argent. L'État belge et l'État français peuvent payer leurs dettes en or ou en argent. Il y a là un droit acquis, positif, certain.

En supprimant ce droit, vous nuisez aux débiteurs et aux contribuables. Et au moment même où vous enlevez au débiteur son alternative, vous rendez plus rare et plus cher le seul moyen de se libérer qui lui reste. Vous empirez donc énormément sa situation.

Tout en admettant que l'État peut, à la rigueur, agir ainsi,

je dis qu'une pareille solution ne serait pas équitable et qu'il ne faudrait y recourir que s'il y avait une absolue nécessité. Cette nécessité absolue, je ne la vois pas, car je ne crois pas que cette baisse de l'argent, qui maintenant effraie tant de personnes, puisse persister.

Nous voyons déjà des symptômes de reprise. Si les États-Unis absorbaient un milliard et demi d'argent; si, d'autre part, l'Autriche parvenait à reprendre sa circulation en argent, il est clair qu'à partir de ce moment il n'y aurait plus de difficulté.

L'argent reprendrait sa valeur. En tout cas, je ne crois pas qu'une baisse permanente soit à craindre.

Maintenant, il est évident que, si toute l'Europe latine admettait l'étalon d'or, la Belgique devrait faire de même. Elle ne pourrait jamais supporter le reflux d'argent qui serait en quelque sorte lancé de force dans sa circulation.

Il faut évidemment, pour qu'un système monétaire soit bon, qu'il s'étende sur un champ assez vaste, qu'il réponde aux besoins d'une population assez nombreuse, sinon l'instrument des échanges est instable. C'est encore une remarque très-juste de la commission néerlandaise.

Voilà, Messieurs, ce que j'avais à dire sur cette question.

M. BERDOLT. Messieurs, je crois que M. de Laveleye exagère l'importance du rôle que joue le capital monétaire dans les affaires. Dans le commerce extérieur ce rôle est surtout fort restreint. Il est inutile de démontrer devant une réunion d'économistes que les produits s'échangent contre des produits et que les métaux précieux n'interviennent dans les transactions que pour le règlement des soldes, qui, dans des circonstances normales, sont toujours peu importants. — Ce n'est que lorsque de folles spéculations ont jeté la perturbation et dans la production et dans la distribution des produits, quand la première a été indûment surexcitée et que l'équilibre dans la dernière a été troublé, qu'il faut une intervention extraordinaire de la monnaie ou des métaux précieux, et le capital monétaire, qui ne se forme qu'en vue

des besoins réguliers, sera alors toujours insuffisant. Il se produit alors des situations exceptionnelles, contre lesquelles le législateur ne peut rien et par lesquelles il ne peut dès lors pas se laisser guider dans la confection des lois.

La chambre de commerce d'Anvers s'est surtout préoccupée du côté pratique de la question monétaire et de ceux de ses effets qui touchent de plus près aux intérêts qu'elle représente. Permettez-moi de me placer également à ce point de vue pour les quelques observations que j'ai à vous présenter.

Dans la discussion qui a eu lieu récemment dans la presse, et surtout dans la remarquable polémique entre M. de Laveleye et un rédacteur extraordinaire de l'*Écho du Parlement*, dans lequel vous aurez tous reconnu un de nos plus éminents hommes d'État, tous les faits relatifs au rapport entre l'offre et la demande des métaux précieux, tel qu'il va s'établir par suite de la révolution monétaire qui se fait actuellement dans le monde, ont été exposés. Je puis donc me dispenser d'y revenir et considérer comme un fait acquis que le résultat sera une baisse progressive de l'argent. Cette baisse de l'argent a même été célébrée comme un bienfait social par M. de Laveleye. Cela est très-contestable, mais je ne discuterai pas ce point, et j'examinerai seulement de quelle façon nos intérêts commerciaux seront affectés par la dépréciation de l'argent.

Je ne ferai qu'énoncer un axiome en disant : « Que c'est surtout grâce au développement du crédit commercial que nos affaires ont pu se développer et grandir, et que toute atteinte portée à ce crédit rendrait non-seulement tout progrès ultérieur impossible, mais remettrait en question les résultats acquis et les anéantirait en grande partie.

La base de tout crédit est la certitude que le capital prêté sera remboursé intégralement à l'échéance. Dès qu'il plane un doute sur ce remboursement intégral, le crédit s'évanouit ou devient au moins plus difficile et plus onéreux. Une monnaie qui est sujette à dépréciation, qu'elle soit de papier ou de métal, fait inévitablement naître des inquiétudes dans l'esprit du prêteur.

Dans les relations intérieures d'un pays, la dépréciation d'une monnaie peut longtemps rester inaperçue, grâce à l'ignorance du public en cette matière ; mais, dans les relations extérieures, qui sont les nôtres, les changes donnent immédiatement l'éveil, et l'on peut dire dès lors que la stabilité des changes est la base et la condition indispensable du crédit commercial à l'extérieur. Le maintien de cette stabilité est donc une question vitale pour nous ; avec elle s'écroulerait tout l'édifice de notre crédit à l'étranger.

Mais cette stabilité des changes est seulement possible si un pays à le même étalon monétaire que les pays avec lesquels il trafique, ou du moins si son étalon ne varie pas sensiblement avec celui des autres pays. C'était le cas avec le double étalon aussi longtemps que les deux métaux jouaient un rôle à peu près également important dans la circulation du monde, ou plutôt aussi longtemps que l'argent était le métal monétaire prépondérant et que le rapport légal de 1-15 $\frac{1}{2}$ était presque une vérité. Les fluctuations des changes étaient alors circonscrites dans d'étroites limites ; le passage alternatif d'un métal à l'autre avait certainement des inconvénients et infligeait des pertes sensibles aux pays à double étalon, au profit des spéculateurs en métaux précieux ; mais les affaires n'étaient pas sérieusement entravées et le crédit n'était pas ébranlé. Le commerce n'avait, par conséquent, pas de raison pressante de réclamer.

Cette situation devait se modifier profondément à la suite des réformes monétaires décrétées dans les principaux pays commerçants, et elle doit s'aggraver de plus en plus au fur et à mesure que ces réformes s'accompliront. La Chambre de commerce d'Anvers a développé longuement cette thèse dans la première lettre qu'elle a adressée à M. le Ministre des Finances, il y a presque un an, soit en date du 5 décembre dernier.

En consultant la cote de Londres et de Berlin, vous pouvez juger, Messieurs, si les événements nous ont donné raison. A Londres, l'argent est coté aujourd'hui 57 $\frac{7}{8}$, ce qui répond à un rapport de 16.294, soit plus de 5 p. c. de perte;

à Berlin, les florins d'Autriche $9/10$ de fin se vendent à $95 \frac{1}{4}$ p. c., soit $4 \frac{5}{4}$ p. c. de perte. Et l'on n'a encore guère démonétisé chez nos voisins. Nos changes s'altèrent déjà sensiblement, et nous devons prévoir dans un avenir prochain une déroute complète. Quelle sera alors notre position vis-à-vis de nos vendeurs étrangers? Qui voudra encore disposer à trois mois sur la Belgique, et surtout s'engager avec nous dans des opérations dont le règlement en monnaie belge est encore plus éloigné? Qui voudra risquer de perdre au change plus qu'il n'a gagné à la marchandise? Notre crédit commercial tombera au niveau de celui de l'Autriche et de l'Italie, et l'on nous demandera, comme à ces pays, ou de payer comptant ou d'ouvrir des crédits dans les places de banque qui ont un étalon stable, ou de payer, comprise dans le prix de la marchandise, une prime qui couvre amplement le risque d'une baisse du change. Ces alternatives sont toutes les trois également désastreuses. Le paiement comptant réduirait les transactions à des proportions mesquines, cela n'a pas besoin d'être démontré; le crédit de banque aurait un effet semblable, et, de plus, ce mode mettrait encore à notre charge la perte sur le change, outre des commissions et des frais; la surélévation du prix de la marchandise ne vaut guère mieux, et l'effet des trois systèmes serait le même, c'est-à-dire que la Belgique serait désormais mal et chèrement approvisionnée de toutes les denrées et matières premières que nous avons besoin de tirer de l'étranger. Le pays serait constitué en état d'infériorité marquée vis-à-vis de ses voisins dotés d'un meilleur système monétaire; le commerce tomberait en décadence et l'industrie ne pourrait plus soutenir la concurrence sur le marché libre.

S'il n'y avait que la baisse de l'argent à redouter, on pourrait prévoir un terme au mal; mais ce qui est pire que la baisse même, ce seront les oscillations incessantes auxquelles la valeur de l'argent sera nécessairement exposée. Si la convention de 1865 n'est pas modifiée, si nous sommes forcés de conserver la législation de l'an XI, le double étalon régira nominalement toute l'Union latine; mais, en

fait, il n'existera qu'en Belgique et en Suisse, la France et l'Italie étant sous le régime du cours forcé. La Belgique et la Suisse seront donc les seuls pays d'une certaine importance commerciale où il existera pour l'argent une demande pour le monnayage; car les pays à étalon d'or ne compteront plus après que leurs besoins pour les monnaies divisionnaires seront satisfaits; pour tout le reste du monde civilisé, l'argent sera une marchandise, un article de commerce, comme le coton, la laine, etc. etc., et soumis aux mêmes vicissitudes que ceux-ci. La seule demande importante qui existera encore pour ce métal sera celle des pays de l'extrême Orient, c'est-à-dire les Indiens et les Chinois qui deviendront les arbitres de la valeur de l'argent. Quand ils auront d'abondantes récoltes et qu'ils exporteront beaucoup, ils demanderont beaucoup d'argent et le prix montera; quand le contraire sera le cas, il ne leur en faudra que peu ou point et le prix baissera. Les produits des mines, qui ont augmenté de 50 p. c. dans les derniers dix ans (je l'ai prouvé par des chiffres dans une lettre que j'ai adressée à l'*Indépendance* et que celle-ci a publiée dans son numéro du 27 août dernier), les produits des mines, dis-je, s'accumuleront sur les marchés des métaux précieux, et il ne serait nullement étonnant si nous voyions comme résultat de ces situations différentes des fluctuations de 10, 20 et 50 p. c. d'une année à l'autre, comme nous le voyons pour les cotons, les laines et les autres marchandises.

Imaginez donc, Messieurs, un étalon, une mesure des valeurs soumise à de pareilles variations, imaginez la livre sterl., valant une année à Anvers 25 francs et l'année suivante 50 francs, et haussant et baissant au bout de quelques semaines de 1 franc ou 2 francs, n'est-ce pas le comble de l'absurde?

Il n'y a qu'un remède pour nous préserver de tous les maux que je viens de vous signaler : c'est d'adopter immédiatement l'étalon unique d'or, qui sera prochainement le système monétaire de presque toutes les nations civilisées qui ont une circulation métallique, et que celles qui sont

encore sous le régime du cours forcé devraient aussi adopter quand elles reprendront les paiements en espèces. Est-ce à dire que pour cela l'argent perdra toute valeur, que le capital immense existant actuellement en monnaies d'argent sera anéanti et perdu pour la société, comme on a voulu nous le faire accroire, M. de Rothschild, entre autres, dans sa déposition devant la Commission d'enquête de 1870 ? Nullement, Messieurs. La marchandise argent restera toujours un article d'échange fort apprécié pour le commerce avec l'Orient ; il est même probable qu'en vertu d'une loi économique connue, quand elle diminuera de prix, elle trouvera un débouché plus étendu, soit en Orient, avec lequel elle servira à activer nos échanges, soit pour la fabrication de vaisselle, etc., etc., ce qui ne serait pas précisément un mal. Les populations de l'Asie orientale conserveront encore longtemps, probablement pendant des siècles, peut-être pour toujours, leur goût pour l'argent, et ils nous donneront, en échange de celui que nous leur enverrons, des produits plus utiles pour nous que le métal, qui ne sert aujourd'hui qu'à avilir de plus en plus et de rendre de plus en plus incommode, sans aucun profit pour personne, quoi qu'en dise M. de Laveleye, notre médium circulant.

Voilà comment la Chambre de commerce et la grande majorité des négociants d'Anvers envisagent la question au point de vue de leurs intérêts, qui sont aussi ceux de tout le pays commercial et industriel, et voilà pourquoi ils se sont rangés sous le drapeau de l'étalon d'or unique.

Permettez-moi d'ajouter un mot sur la reprise des paiements en argent que nous fait entrevoir M. de Laveleye aux États-Unis.

M. DE LAVELEYE. Comme monnaie d'appoint.

M. BONNET. Les États-Unis ont traversé une forte crise.

M. BERDOLT. M. Grant, qui n'est pas un économiste, a cru

prendre une mesure très-sensée; mais il s'est trompé et il a complètement échoué, comme cela devait être. Selon moi, on ne peut pas même considérer la tentative faite par le président Grant comme un symptôme des dispositions des États-Unis à revenir au double étalon. Le Congrès américain a, au mois d'avril dernier, après mûre délibération, adopté l'étalon unique d'or, et il n'est pas admissible qu'il se déjugera dans l'espace de sept mois pour revenir à un système que presque toutes les nations commerçantes de l'Europe abandonnent. La situation restera donc comme je l'ai décrite. Le monde barbare aura l'argent, le monde civilisé l'or, et le choix des États de l'Union latine ne saurait dès lors pas être douteux.

M. DE LAVELEYE. Ce que vient de dire M. Berdolt est parfaitement exact. Une énorme dépréciation pourrait se produire si la situation actuelle se prolongeait indéfiniment.

Quand j'ai exposé mes idées, c'était dans l'hypothèse où l'Union latine tout entière conserverait le double étalon. Je crois que, dans ce cas, nous n'aurions pas à craindre de dépréciation de l'argent. Et, en effet, la production annuelle d'argent, depuis vingt ans, a été d'environ 550 millions de francs. L'exportation vers l'Orient a été de 500 millions par an. Reste un excédant de 50 millions, que je veux porter à 75 millions. Or cette somme n'est pas même suffisante pour les besoins de l'industrie et du monnayage de tout le monde occidental, y compris l'Amérique.

Dans l'hypothèse où l'Union latine conserverait le double étalon, il n'y aurait donc pas à craindre, je le répète, l'énorme dépréciation dont on parle.

Mais si la Belgique restait isolée, je partagerais complètement la manière de voir de M. Berdolt.

On a dit avec raison que nous étions associés avec l'Union latine et que nous devons subir la situation que cette association nous fait.

Les arguments que l'on a fait valoir à ce propos sont

parfaitement fondés. Quand même la convention de 1865 ne nous lierait pas, tant que nous conserverons le franc, la communauté monétaire nous sera imposée par les habitudes invétérées des populations.

M. LORSOY. Messieurs, passant par Bruxelles, sur ma route de Vienne à Londres, j'ai trouvé mon invitation d'assister à la séance de ce jour de la *Société d'Économie politique*, dans laquelle l'objet à l'ordre du jour est la discussion du double étalon monétaire.

Fatigué par un long voyage et absorbé par l'étude des produits multiples et variés de cette exposition vraiment universelle, je n'ai pas eu le temps de réunir et je n'ai pas sous la main les éléments nécessaires pour traiter la partie scientifique de la question.

La controverse scientifique pourrait, du reste, me mener fort loin. En effet, il règne un désaccord complet parmi les économistes, les théoriciens et les savants sur le principe.

Je vais donc me borner à traiter la question au point de vue de la pratique, en faisant appel aux souvenirs de mon expérience, dont je me permettrai toutefois de tirer des déductions.

Les événements de 1870 et 1871 ont amené de grands changements monétaires. La France a dû recourir au cours forcé du papier, et l'Allemagne, constituant son unité, s'est trouvée en présence de cette masse de mauvaise monnaie, répandue dans toutes les anciennes divisions, qu'elle cherche à réunir sous une action centrale et unitaire.

L'unification monétaire était le premier de ses devoirs, et lui assurera la reconnaissance de tous ceux qui se rappelleront les misères qu'occasionnaient les anciennes monnaies d'Allemagne.

L'Allemagne s'occupe donc de faire rentrer ce mauvais argent, et afin d'atténuer la perte qui en résulte, elle ne peut agir autrement que d'émettre une monnaie d'argent divisionnaire, d'un titre plus élevé que l'ancienne, mais toujours fort inférieur.

Il ne s'agit donc pas pour elle d'avoir un étalon d'argent, et elle a adopté le système de l'étalon d'or, à côté duquel vient se placer une circulation considérable de papier, en grandes et petites coupures, à partir d'un thaler (fr. 5-75) dont l'émission se fait par une banque dans laquelle l'État possède la moitié des actions.

Voilà les changements survenus.

Il y a encore la Hollande, qui, moins sage que nous, abandonna, en 1847, l'étalon d'or, qu'elle a repris ou qu'elle est sur le point de reprendre maintenant.

Je me demande, en présence de ces circonstances et de ces tâtonnements qu'elle est la ligne de conduite à suivre par la Belgique?

Et je réponds : maintenir l'état des choses existant, maintenir l'étalon d'argent, maintenir l'étalon d'or, avec lesquels nous avons passé toutes nos crises, nous nous en sommes toujours bien trouvés, et je ne puis approuver des changements qui non-seulement ne constituent pas des améliorations, mais dont les résultats sont pour dire le moins fort douteux.

On ne doit pas conclure à la suppression d'un des deux métaux alors qu'il existe d'autres remèdes à la dépréciation momentanée de l'un ou de l'autre.

Pour l'intérieur, la question se résoud d'elle-même ; on acceptera comme signe d'échange et d'achat une monnaie quelconque ayant cours général dans le pays, à preuve le billet de banque à cours forcé, qui a toujours circulé au pair en Belgique et qui circule encore au pair en France, malgré les trois milliards de circulation.

Et quant aux paiements à l'étranger, ils seront naturellement facilités en laissant le choix et l'option entre les deux métaux.

Enfin, Messieurs, conservons nos deux étalons, afin d'être certain d'en avoir toujours un, — car avec l'étalon unique, — soit or, soit argent, — nous pourrions bien dans certains moments ne pas en avoir du tout.

La Belgique, placée comme elle l'est, entre les deux sys-

tèmes or et argent pourra se tourner de tous les côtés, suivant les exigences du moment et de la situation.

Pourquoi nous demande-t-on de démonétiser l'argent ?

Est-ce parce que l'un de nos hommes d'État s'est naguère trompé en voulant forcer le pays à démonétiser l'or ? Et chercherait-il à se retrancher derrière le principe de l'étalon unique, soit argent, soit or, pour se tromper une seconde fois ?

La première expérience n'a-t-elle pas suffi et faut-il courir les hazards d'une seconde ?

Je vous préviens, Messieurs les unitaristes, que l'argent ne se laissera pas plus démonétiser que l'or.

Vous voyez bien que l'or revient aujourd'hui et avec *une vengeance*, comme l'on dirait en anglais, c'est-à-dire, en vous confondant et prouvant sa puissance et sa nécessité aux plus obstinés.

En effet, Messieurs, il n'y a jamais eu, il n'y a pas, il n'y aura jamais assez de numéraire, quelles que soient les quantités d'or et d'argent que la découverte de gisements nouveaux nous amène ; il n'y aura jamais assez d'or, assez d'argent, pour les besoins multiples de l'industrie et pour la circulation monétaire. On devra toujours suppléer à leur insuffisance. Car, remarquez-le bien, on a commencé à y suppléer, dans de grandes proportions, par de fortes émissions de billets de banque, précisément à l'époque des découvertes d'or et d'argent en Australie, en Californie et ailleurs.

Les billets n'étant représenté que par le $\frac{1}{4}$ ou le $\frac{1}{5}$ de leur valeur en métal, il en résulte une multiplication de métal par quadruple et quintuple.

Si la circulation était trop forte (chose absurde à contempler), ce serait le papier, et non l'argent ou l'or, qu'il faudrait démonétiser.

Mais, au contraire, toutes les richesses, les produits de la terre, les manufactures, les chemins de fer, les instruments de transport et de navigation, constituent déjà une somme de valeur hors de proportion avec la faible quantité de numéraire, si insuffisante pour les échanges et les achats.

Les travaux en cours d'exécution et tous ceux dont la nécessité est démontrée, sont entravés et limités par cette insuffisance de l'instrument d'échange, d'achat, de travail et de subsistance.

Et l'on vient nous parler de l'opération de démonétiser l'argent ! Mais d'abord où trouverait-t-on l'or pour le remplacer ?

On n'en trouverait pas assez et on devrait recourir au papier.

On devrait étendre la circulation des billets de banque par des petites coupures.

Je désire placer ici quelques mots en réponse aux craintes de la Chambre de commerce d'Anvers. Ces craintes me paraissent exagérées. L'argent a fluctué en valeur de deux pence par once troz (1 once troz = 31 grammes 0.915) : soixante pence a été le plus haut et soixante-huit pence le plus bas prix ; c'est donc un écart de trois et un tiers pour cent. Il y a loin de là à la baisse de vingt à trente pour cent ! Et si jamais cette baisse devait arriver, les pays à étalon argent auraient un grand bénéfice à fabriquer de la monnaie, car le prix de l'argent ne tarderait pas à reprendre son niveau et son rapport. Mais ne nous arrêtons pas à ces puérités et constatons qu'il est aussi impossible d'obtenir la fixité du change que la fixité de l'escompte ; avouons notre préférence à protéger le commerce intérieur et le travail national par le taux peu élevé de l'escompte, fût-ce même quelque peu au détriment du taux des changes.

Je termine, Messieurs ; si en théorie l'étalon unique est proclamé comme vérité, la pratique n'a-t-elle pas le droit de demander à la théorie :

Avez-vous pesé, possédez-vous tous les faits et tous les éléments dont on doit tenir compte ?

Car il doit y avoir des causes profondes qui maintiennent et ont maintenu pendant quatre siècles le rapport entre les deux métaux.

M. DE MOLINARI. Si j'avais à examiner la question pratique,

jè serais extrêmement embarrassé. Je dirai que je ne pense pas que le rôle d'un économiste soit de conseiller l'étalon d'or ou l'étalon d'argent, mais bien l'étalon le plus fixe. La monnaie remplit deux rôles : elle est à la fois une mesure et un équivalent. Le propre de chaque mesure est d'être aussi stable que possible. Vous savez qu'il n'en est pas malheureusement pour la mesure de valeur comme pour la mesure de poids et de grandeur. On n'est pas arrivé à avoir une mesure de valeur complètement fixe.

On a cependant essayé d'y arriver au moyen du double étalon. Pourquoi a-t-on adopté à la fois l'or et l'argent comme étalons monétaires ? En fait, comme le faisait remarquer M. de Laveleye, il n'y a jamais qu'un seul étalon.

En France, quoique sous le régime du double étalon, l'or a été pendant longtemps considéré comme une marchandise faisant prime. Pourquoi a-t-on adopté l'étalon alternatif ? C'est en vue de la fixité de l'étalon. On craignait qu'un des deux métaux ne vint à hausser de telle façon, que l'étalon se trouvât allongé au lieu d'être raccourci. Au xviii^e siècle, notamment, il est arrivé que la valeur de l'or a augmenté par intervalle. Mais ce risque de hausse aujourd'hui n'est plus à craindre. Le risque que nous courons aujourd'hui est un risque de dépréciation, non-seulement de dépréciation de l'argent, mais encore de l'or.

Pourquoi avons-nous besoin d'un double étalon, puisque ce double métal nous conduit à ceci : quand, à un moment donné, la mesure de la valeur baisse, si nous n'avons qu'un seul métal, si nous n'avons que l'or, la mesure se raccourcirait moins vite qu'elle ne le fait aujourd'hui.

M. E. DE LAVELEYE. Je soutiens que le double étalon est plus stable à bref délai.

M. DE MOLINARI. J'arrive à un autre point. Vous avez dit qu'il était bon, dans l'intérêt du débiteur, que la mesure de la valeur vint à se raccourcir. Je trouve cela très-grave.

M. DE LAVELEYE. J'ai dit ceci : Le débiteur ayant un droit acquis de payer dans deux monnaies, je considère comme une chose favorable que ce droit soit maintenu. J'ai dit qu'à mon sens il était désirable que l'étalon fût stable à bref délai. Je n'ai pas dit qu'il était désirable qu'il diminuât de valeur d'une manière absolue.

J'ai ajouté que je croyais que le double étalon était plus stable à bref délai. J'ai dit qu'il était moins stable à longue échéance; mais qu'en regard de cet inconvénient, il y avait un avantage qui était celui-ci que le débiteur était moins chargé.

M. DE MOLINARI. Vous croyez, en définitive, qu'il est bon que la dette diminue au bout d'un certain nombre d'années.

Quel est le devoir de l'État vis-à-vis du débiteur et du créancier? C'est de leur donner une mesure aussi exacte, aussi stable que possible.

Ainsi, si vous avez le choix entre deux mesures, l'une stable et l'autre sujette à se raccourcir, vous ne pouvez pas avantager le débiteur. Votre devoir est de donner la mesure la moins variable; sans cela, vous établissez un impôt sur les uns au détriment des autres. En déterminant les cotes, vous faites ce que font les communistes et ce que vous n'avez pas le droit de faire.

M. DE LAVELEYE. Et le cours forcé?

M. DE MOLINARI. Maintenant je reviens à ce que je disais tout à l'heure, c'est que les économistes ne sont pas compétents pour juger la question du choix du métal-étalon; car il ne nous est pas plus possible de prévoir les fluctuations de la valeur de l'or ou de l'argent que celles du fer, de l'étain ou du cuivre. Nous ne pouvons faire à cet égard que des conjectures. Ce serait plutôt à des négociants, à des gens qui s'occupent spécialement du commerce de métaux précieux à se prononcer sur ce point. Nous ne pouvons comme économistes que recommander l'étalon le plus fixe.

M. DE LAVELEYE. J'ai soutenu qu'à bref délai le double étalon est le plus stable.

M. DE MOLINARI. Quant à la question de fait, nous ne sommes pas compétents pour nous prononcer. J'incline à croire toutefois que, dans les circonstances actuelles, l'étalon d'or est préférable à l'étalon d'argent, et voici pourquoi :

Il n'y a pas que deux étalons en ce moment en Europe : il y en a trois. Il y a l'étalon de papier, qu'il ne faut pas oublier. Au point de vue de la population, c'est l'étalon de papier qui a le plus de sujets. Ainsi, l'étalon de papier existe en France, en Italie, en Russie, aux États-Unis, en Autriche et en Hongrie. On parle toujours de l'Union latine. Mais elle n'existe plus depuis qu'il y a du papier-monnaie en France et en Italie.

Nous avons donc trois systèmes : l'étalon de papier, l'étalon d'or et l'étalon d'argent.

L'étalon de papier existe et c'est la monnaie la plus abondante dans les pays que je viens de citer.

Il y a toutefois une réserve à faire. C'est que l'étalon de papier n'est pas uniforme, tandis que l'étalon d'or et l'étalon d'argent sont uniformes. En France, l'étalon de papier a plus de valeur qu'en Italie, de même qu'en Autriche, aux États-Unis.

Aussi longtemps que le cours forcé subsistera, on ne pourra pas dire que ce soit l'étalon métallique qui existe dans ces pays.

Les pays à étalon d'or sont l'Angleterre et l'Allemagne. L'étalon d'argent n'existe plus, en fait, qu'en Belgique et en Suisse.

Or, je trouve un grand inconvénient pour ces deux petits pays de conserver l'étalon d'argent, surtout en présence de ce qui se passe.

M. RENTJENS. La Suisse ne bat presque pas de monnaie.

M. DE MOLINARI. Mais la monnaie avec laquelle on peut acquitter ses dettes, c'est l'argent.

L'argent présente de grands inconvénients, surtout depuis que l'Allemagne l'a démonétisé. La baisse de l'argent date déjà de quelques années.

L'invasion de l'or a fait tort à l'argent, parce que l'or a des qualités monétaires supérieures à celles de l'argent. L'or a fait à l'argent une concurrence inégale et l'a remplacé dans un grand nombre d'emplois. Une certaine quantité d'argent est, en conséquence, restée disponible et a pesé sur le marché. De là une tendance à la dépréciation, et depuis que l'Allemagne a renoncé à l'argent cette tendance s'est sensiblement aggravée. Au moment où nous sommes, la dépréciation de l'argent atteint déjà 4 à 5 p. c.

A moins que l'argent ne trouve de nouveaux débouchés équivalant à ceux qu'il a perdus, il me semble que cette dépréciation devra se prononcer de plus en plus. On a parlé tout à l'heure des États-Unis. Si les États-Unis voulaient remplacer leur étalon de papier par l'étalon d'argent et rétablir chez eux une circulation d'argent, on retrouverait de ce côté ce qu'on a perdu du côté de l'Allemagne.

D'une autre part, en Orient, les débouchés de l'argent tendent à diminuer, l'or commence à l'y remplacer aussi, de telle façon que je ne vois pas que la dépréciation puisse s'arrêter de sitôt. Les deux petits pays qui seuls ont conservé en fait l'étalon d'argent peuvent donc éprouver de ce chef un dommage considérable, car la dépréciation peut aller certainement jusqu'à 10 p. c.

Ce sera exactement comme si en Belgique et en Suisse on avait établi un régime de papier-monnaie, déprécié de 4 à 5 p. c. et menacé encore d'une dépréciation plus forte.

Or, vous savez tous quels sont les inconvénients de la dépréciation d'une monnaie ou d'un papier-monnaie.

Voulez-vous vous mettre au régime du papier-monnaie, voulez-vous subir les inconvénients d'une circulation dépréciée ? Car vous n'aurez pas même l'équivalent d'un papier-monnaie tel que celui qui existe en France. Vous aurez une monnaie qui sera l'équivalent du papier-monnaie autrichien ou italien.

Je sais bien que la dépréciation de la monnaie-étalon peut favoriser certaines classes de la population. Mais le devoir d'un gouvernement est de préserver la population de toutes les causes de dépréciation de la monnaie. En agissant autrement, il fait banqueroute à ses créanciers de tout le montant de la dépréciation, et il procure à tous les débiteurs le moyen d'en faire autant.

Cela n'est ni économique, ni loyal.

M. BONNET. Je voudrais répondre à une simple observation de M. de Laveleye. Tout le monde reconnaît que la monnaie la plus commode, la mieux appropriée aux exigences actuelles de la civilisation est la monnaie d'or. Mais on se fait cette autre question. On dit : si l'on démonétise l'argent, y aura-t-il assez d'or pour répondre à tous les besoins ? Ne se trouvera-t-on pas en présence d'un autre inconvénient, celui de la hausse dans la valeur de la monnaie ? Cet inconvénient serait très-grave.

L'Economiste anglais, recueil très-sérieux, comme vous savez, faisant dernièrement la récapitulation de la production de l'or et envisageant l'avenir de cette production, a conclu à l'*appréciation* de l'or, pour employer le mot anglais. M. de Laveleye a beaucoup insisté sur ce point. Il vous a démontré très-justement, suivant moi, que la rareté de la monnaie exerce une influence sur le capital et que celui-ci renchérit. C'est un fait sur lequel j'ai été très-heureux d'être d'accord avec lui. J'ai soutenu cette même thèse en France, au moment de la crise de 1865 ; elle était alors combattue par M. Michel Chevalier. J'ai prétendu que la crise était monétaire, mais que, tout en étant monétaire, elle réagissait sur le prix du capital ; par suite de l'adversité du change, on était obligé d'exporter de l'or en Angleterre, l'instrument d'échange qui met en possession du capital devenait insuffisant et par conséquent cher.

Il me paraît donc bien certain, en effet, que si l'or n'était pas suffisant, il y aurait un grand inconvénient à redouter.

Mais l'or serait-il insuffisant ? Voilà ce que je conteste. On

s'appuie pour le prétendre sur des apparences trompeuses.

L'or existe, seulement il ne circule pas. Ainsi, en France, il y a trois milliards de papier-monnaie.

Il semblerait en résulter que nous n'avons que du papier-monnaie, que l'or n'existe plus que dans une très-faible proportion.

Eh bien, j'ai la conviction, quant à moi, que nous avons encore aujourd'hui, à 5 ou 600 millions près, le stock métallique qui se trouvait dans notre pays avant la guerre, c'est-à-dire 6 milliards. Mais il est dans la poche de chacun de nous, frappé d'immobilité.

M. de Molinari le sait comme moi ; il n'est personne en France qui n'ait une certaine quantité d'or en réserve pour les besoins futurs.

La même chose doit se présenter aux États-Unis.

Un des derniers bilans des principales banques de ce pays accusait une encaisse de 450 millions de dollars et pour la plus grosse partie en or. Mais comme ce métal fait encore une prime de 10 à 12 p. c., on ne le met pas en circulation. Enfin, il y a d'autres causes encore qui ont contribué à rendre momentanément le numéraire très-rare : — des crises financières assez intenses ont éclaté en Autriche et aux États-Unis, et comme dans ces moments-là on n'apprécie guère que les espèces métalliques, celles-ci ont été particulièrement recherchées ; — l'Allemagne aussi, qui s'est décidée pour l'étalon d'or, s'est mise déjà à monnayer ce métal pour une somme considérable, — et à qui a-t-on pu s'adresser pour satisfaire à tous les besoins ? A l'Angleterre seule, parce que seule des grands pays elle n'avait pas le cours forcé des billets ; — de là une apparence de disette dans les métaux précieux, de là le taux de l'escompte à Londres à 8 et 9 p. c.

Mais que demain en France, aux États-Unis, on puisse reprendre les paiements en espèces, et j'ai la conviction que la circulation métallique reviendra bien vite suffisamment abondante.

On en sentira moins le besoin qu'aujourd'hui. Ce jour-là, les

pays besogneux auront trois ou quatre réservoirs où ils pourront puiser comme autrefois.

L'or viendra des États-Unis en Europe, par la Banque d'Angleterre et par la Banque de France. Je ne crois donc pas à cette cherté de l'or, que l'on suppose devoir être la conséquence de la démonétisation de l'argent. Et voici encore pourquoi. Je me rappelle qu'en 1870, lorsque nous faisons l'enquête monétaire, tout le monde était frappé de l'abondance des deux métaux précieux, de l'argent et de l'or à la fois. La Banque de France avait à ce moment une encaisse métallique qui était pour ainsi dire égal à sa circulation fiduciaire, soit de 1,200,000,000.

M. FORTAMPS. C'était la grève du milliard.

M. BONNET. Sans doute, j'ai publié moi-même alors un travail sous ce titre dans la *Revue des deux Mondes*. Qu'est devenu ce milliard? Où est-il? Je suppose qu'il n'a pas pris la route de l'extrême Orient. Il est en Europe. Il existe toujours, mais il ne circule plus.

On a dit que la production des mines diminuait. Je crois, en effet, qu'elle diminue un peu, qu'elle n'est plus de 7 à 800 millions par an, comme en 1865, 1864 et 1863.

Mais elle doit être encore au moins de 500 millions par an.

M. BERDOLT. Sept cent millions.

M. BONNET. *L'Économiste* anglais l'évalue à 500 millions depuis 1870, le capital numéraire n'ayant pas été dévoré par la guerre.

Nous avons donc encore de ce chef un supplément d'or de deux milliards fourni par les mines depuis 1870.

Il me paraît difficile d'admettre que tout cela ne puisse pas suffire aux besoins et qu'il y ait lieu de craindre la cherté du métal circulant si on en supprime un. Je crois, au contraire que cette suppression donnera plus de fixité au métal adopté comme étalon unique, à la condition que ce métal soit

l'or. L'or a des qualités particulières qui le recommandent, il a plus de valeur sous un moindre volume et s'use moins vite que l'argent. C'est le véritable métal de la civilisation moderne. (Applaudissements.)

M. FORTAMPS. Je n'avais pas l'intention de prendre la parole. Je la prendrais encore moins après l'orateur que vous venez d'entendre, si je n'avais à répondre à M. de Molinari au sujet de la situation actuelle de la Belgique.

Lors de la conférence de 1865, la Belgique, la Suisse et l'Italie ont demandé l'étalon d'or. La France seule s'y est opposée. M. de Parieu, qui présidait la conférence, devait nécessairement suivre les instructions du Gouvernement français ; mais, dans un récent article publié dans la *Revue française*, il a fait connaître que, dès lors, il était partisan de l'étalon unique d'or.

M. Rouher, que j'ai eu l'honneur de voir en 1867, était, lui, partisan de l'étalon unique d'or. Mais enfin l'étalon d'or a été écarté et l'on s'en est tenu au double étalon.

Vous vous rappelez que la conférence de 1865 avait été réunie à la demande de M. Frère-Orban, alors Ministre des Finances.

On était très-préoccupé en France de la monnaie divisionnaire. La Suisse, depuis 1860, avait frappé sa monnaie divisionnaire au titre de 800. L'Italie, au titre de 855. La France, par la loi de 1864, également au titre de 855. Donc la monnaie divisionnaire suisse circulait en France avec son nouveau titre et la monnaie belge avec le titre de 900 ; tout cela causait des embarras sérieux.

Mais de la monnaie divisionnaire on en est arrivé à un arrangement général sur les monnaies ; seulement, et cela a été un échec véritable, nous n'avons pas pu obtenir le cours légal pour les monnaies belges en France, en Italie et en Suisse.

Nous avons beaucoup insisté, mais inutilement. Les gouvernements ont consenti à recevoir dans leurs caisses publiques, sans limitation de valeur, les pièces de 20 francs

et de 5 francs frappées dans les pays composant l'Union dite latine; mais, je le répète, nous n'avons pas obtenu le cours légal. Cette absence de cours légal a empêché l'argent belge de circuler facilement en France, et dans certaines circonstances la Banque de France a refusé nos écus de 5 francs, quoiqu'ils fussent parfaitement droits de titre et de poids.

Des faits nouveaux se sont produits depuis lors. L'Italie, la première, a adopté le cours forcé. C'était en 1866, quelques mois après la ratification du traité du 25 décembre 1868. C'est là probablement une des raisons pour lesquelles nous ne pourrions pas arriver à une révision de la convention de 1865 avant 1880. La France a également adopté le cours forcé depuis 1870.

On ne peut méconnaître que quand il s'agit de cours forcé le public est effrayé. Tout cela cependant est relatif.

Ainsi, dans une banque, avant d'escompter un effet, on perçoit un intérêt et une prime en raison du terme de la valeur de la signature. Mais comme la signature de la France est considérée comme très-bonne, les billets de banque français se vendent parfois en Belgique avec une prime, tandis que le papier italien subit une perte de 12 à 14 p. c. Cela provient aussi de la limitation très-sage que l'on a adoptée en France d'un chiffre de trois milliards de billets de banque, qui n'exécède pas les besoins de la consommation.

Je tiens également à répondre à M. Lorsont. Il n'y a pas de contradictions entre ce que nous demandons aujourd'hui et ce que M. Frère-Orban et moi avons demandé en 1860, pendant la discussion sur le cours légal de l'or. Il me serait presque indifférent que l'étalon unique fût l'argent. Mais si actuellement on réclame l'étalon d'or, c'est parce qu'il est presque devenu l'étalon européen. Je tiens à l'étalon unique, parce que c'est le moyen, quoiqu'en dise mon éminent contradicteur, M. de Laveleye, d'établir un rapport plus constant et mieux équilibré entre le prix de la marchandise et la monnaie qui sert d'élément de comparaison.

Il est à peu près inutile de dire que le mot « étalon » est

parfaitement inexact quand il s'agit d'une monnaie, puisque, comme l'a dit M. de Laveleye, la monnaie n'est qu'une marchandise comme toute autre. Mais, enfin, c'est une marchandise qui a moins de variations à subir que les autres, et c'est pour ce motif qu'elle peut servir d'instrument d'échange. Or, c'est précisément parce qu'on prend le métal pour point de comparaison avec les autres marchandises qu'il ne doit y en avoir qu'un en circulation. S'il n'y a qu'un seul étalon, le rapport entre la marchandise-monnaie et les autres sera beaucoup plus exact.

Je ne puis admettre le raisonnement de l'honorable orateur quand il dit que le débiteur à long terme peut payer un peu moins que sa dette.

C'est prétendre que la législation peut avoir deux poids et deux mesures, c'est-à-dire obliger le débiteur à long terme à ne pas payer tout ce qu'il doit et obliger le débiteur à court terme à acquitter ses dettes sans réduction.

Cela ne me sourit pas le moins du monde, parce que je ne crois pas que ce soit juste. En Belgique, de 1860 à 1869, nous n'avons eu qu'un étalon, et personne ne s'en est plaint.

On a fait valoir un autre argument. On a dit que le double étalon était préférable afin d'assurer une plus grande fixité du taux de l'escompte.

C'est une erreur de fait. Dans le rapport sur le projet de loi portant prorogation de la Banque Nationale, il a été établi qu'en Belgique, de 1851 à 1871, la moyenne de l'escompte a été de 5.49 p. c., s'il ne s'agit que des effets acceptés ou si l'on ne tient pas compte de la réduction d'escompte d'un demi pour cent sur les effets acceptés, qui sont les moins nombreux, et 5.99 pour les effets non-acceptés.

Voilà pour la Belgique.

En France, pays au double étalon, l'escompte a été, dans la même période, de 4-17. En Angleterre, pays à étalon d'or unique, l'escompte a été de 4-09.

En Hollande, pays à étalon d'argent unique, le taux de l'escompte a été de 5-81.

Vous voyez donc, Messieurs, que les deux étalons ne sont pas un élément de fixité, au contraire. Il résulte, en effet, des faits cités que l'étalon unique est plus favorable au maintien de l'escompte à bas prix.

Une crise se produit aussi dans les pays à double étalon lorsque les pays à étalon unique sont en état de crise par suite d'une demande très-considérable de monnaie qui les oblige à retirer des pays à double étalon soit l'or, soit l'argent.

Si l'étalon d'or était répandu dans le monde entier, les exportations d'argent ne seraient que le résultat des causes naturelles de transactions.

Comme le disait M. Lørsont, comme nous le savons tous, les soldes à payer en écus sont très-rares. C'est un axiôme en économie politique que les produits se payent avec les produits. Il y a cependant des exceptions à cette règle; ainsi, par exemple, lorsque la récolte est mauvaise en France, en Angleterre ou dans un grand pays, et que les exportations ne sont pas suffisantes pour compenser le prix des grains achetés à l'étranger, il faut nécessairement que les soldes soient payés en escompte. De là pénurie momentanée de monnaie.

Je répète donc que, dans ma pensée, le double étalon a pour résultat d'être défavorable au créancier, puisque le créancier est payé toujours dans la monnaie la plus dépréciée. J'ajoute qu'il n'a pas même cet avantage que l'on a pris très-haut d'amener une plus grande fixité dans l'escompte. Je maintiens, par conséquent, que l'étalon unique établit un rapport plus constant entre la *marchandise-monnaie* et la *marchandise-produit*.

Je suis donc d'avis que l'étalon unique d'or doit être établi en Belgique; seulement, il y a des mesures transitoires très-importantes à prendre. Quand un pays change son système monétaire, ce n'est pas du jour au lendemain que cela se fait. L'Allemagne elle-même conserve encore l'argent et a déclaré qu'elle le conserverait aussi longtemps que cela serait nécessaire à l'établissement d'une bonne circulation.

Dans le traité conclu entre la France et l'Autriche en 1867, la même marche avait été adoptée. Il avait été stipulé que l'Autriche, d'accord avec la France, déterminerait le temps pendant lequel les pièces anciennes d'argent resteraient en circulation; toutefois, l'Autriche s'obligeait à ne pas augmenter la quantité d'argent frappé. C'est là la mesure que la Belgique se propose également de prendre, en conférant au Gouvernement le droit d'interdire la frappe des pièces de cinq francs. Le Gouvernement belge, en adoptant cette mesure, réserve l'avenir.

En France, on a limité la fabrication à 200,000 francs par jour. Il est question même d'interdire la fabrication.

Il a été frappé, en Belgique, pour environ 420 millions de pièces de cinq francs. Mais il y a une quantité très-considérable de cette monnaie qui n'existe plus dans la circulation. C'est ce qui est prouvé d'une manière irréfutable par les deux faits suivants.

La loi de 1847 a décrété la frappe d'une pièce de fr. 2-50. Cette pièce a été démonétisée en 1866. Eh bien, Messieurs, il n'y a que 57 p. c. de la monnaie qui ont été présentés à l'échange. Il y en a donc 43 p. c. qui ont disparu de la circulation.

Un fait bien plus important encore est celui-ci :

La monnaie divisionnaire frappée en Belgique de 1852 à 1864 s'élevait à peu près à 20 millions. La monnaie divisionnaire perd beaucoup plus par le frottement que les pièces de cinq francs, et certaines pièces avaient perdu en 1864 jusqu'à 10 p. c. de leur valeur; lorsqu'en 1866 on a démonétisé la monnaie divisionnaire, il y en a eu à peu près pour 5 millions qui n'ont pas été échangés, soit 25 p. c.

Je cite ces faits parce qu'on s'effraye énormément et que l'on exagère presque toujours la quantité d'argent qui existe à l'état de monnaie. Si l'on additionne toutes les monnaies d'argent qui ont été frappées dans différents pays, on arrive à des chiffres fabuleux. Cependant, lorsqu'on démonétise les monnaies qui ont été frappées pendant une certaine pé-

riode, on est très-étonné de voir qu'il en reste à peine la moitié en circulation.

En remontant à une période ancienne, il en existe beaucoup moins encore, parce que toutes les pièces d'argent frappées antérieurement à 1850 ont été fabriquées dans des conditions d'affinage telles qu'il restait dans les pièces d'argent des parcelles d'or suffisantes pour permettre de les refondre et d'en frapper de nouvelles avec bénéfice.

C'est ce qui explique qu'aucune pièce antérieure à Louis-Philippe et surtout à Charles X ne reste dans la circulation.

Je disais donc que la démonétisation de l'argent n'aura pas pour résultat cette baisse énorme que l'on redoute car l'argent restera comme monnaie divisionnaire dans une proportion importante.

Pour moi, je le répète, la fixité des prix est plus certaine avec l'étalon unique qu'avec le double étalon, et c'est là le motif principal pour lequel je demande l'établissement de l'étalon unique d'or.

La séance, suspendue à 5 heures pour le diner trimestriel, est reprise à 8 heures.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture des lettres suivantes :

Paris, le 4 novembre 1873.

Monsieur le Président,

Je suis forcé d'aller dans le département de l'Hérault sous peu de jours, et il me sera impossible d'en être de retour pour la date du 16, que m'indique votre lettre du 24 octobre. M'étant beaucoup occupé de la question de la monnaie, je m'intéresse naturellement aux discussions dont elle est l'objet, et je suis certain que le débat qui aura lieu le 16 dans le sein du Comité de la *Société d'Economie politique belge* m'aurait fourni des idées dont j'aurais pu enrichir mes écrits sur la matière.

Je doute cependant, je vous l'avoue, qu'il y ait rien à apprendre sur la question du double ou du simple étalon, excepté pour les économistes, en infiniment petit nombre, qui croient que le double étalon est raisonnable et praticable. Ceux-là ont à apprendre qu'ils s'abusent, qu'ils ont une opinion à laquelle manque toute base scientifique et contre laquelle le *consensus unanims* des états civilisés sera bientôt un fait accompli.

Il est à remarquer même, que l'exemple de la France, dont s'étaient les partisans du double étalon, est contre eux en principe et en fait. La législation française ne reconnaît pas le double étalon. La loi du 7 germinal

an XI, par elle-même et par les documents officiels qui l'ont précédée, est un monument en l'honneur du simple étalon. Je crois en avoir donné, — ce qui du reste était facile, — la démonstration rigoureuse dans la *seconde* édition (qui est de 1866) de mon traité sur la monnaie. En France aussi, la pratique a été non pas d'avoir les deux métaux à la fois, mais de les avoir successivement.

Un homme très-distingué, dont je regrette de ne plus lire les excellents articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, a cru devoir, ces temps-ci, entrer en campagne pour le double étalon. C'est un acte malheureux dont je suis surpris. Je n'ai pas retrouvé dans ses articles de l'*Indépendance belge* sa puissance de raisonnement ni son exactitude historique. Il fait le dénombrement des soutiens du double étalon, et il y compte des personnes qui sont contre et d'autres qui n'ont pas un atome d'autorité scientifique. Il a, du reste, été réfuté par un autre écrivain belge qui a voulu rester anonyme et qui a bien tort en cela, car ses articles sont très-remarquables. Ils sont d'une logique serrée, d'une dialectique habile, d'un style que bien peu d'économistes égalent et d'une parfaite exactitude dans les assertions. Je veux parler de la série d'articles qui a paru dans l'*Echo du Parlement*.

J'ai résumé mon opinion sur ce sujet dans un article du *Journal des Economistes*, du mois de novembre 1868. J'en fis faire un tirage à part dont il ne me reste plus qu'un exemplaire. Je vous l'adresse par la poste. Dans les premières pages, j'ai rappelé en peu de mots les arguments qui démolissent la théorie du double étalon et renversent ses prétentions de diminuer les aptitudes des variations des prix (pages 4, 5 et 6).

Dans cette même brochure, si vous me faites l'honneur de la lire, vous trouverez l'exposé de deux idées que je crois conformes à la raison, et, dans une certaine mesure, à l'expérience déjà acquise, et qui offrent aux partisans du double étalon une satisfaction dont ils devraient se contenter.

Une de ces idées, qui est vraisemblable quant à présent au moins (quant à l'avenir, Dieu seul le connaît), c'est le partage du globe en deux parties, dont l'une aurait *seulement* l'étalon d'or, c'est l'Europe, plus une partie de l'Amérique; l'autre, c'est-à-dire l'Orient reculé et une autre partie de l'Amérique, ayant l'étalon d'argent (voir page 31) par son libre choix et son impulsion naturelle.

L'autre idée est que, même dans les pays comme l'Europe, où tout indique pour une époque prochaine le règne de l'étalon d'or, il doit être loisible aux particuliers, dans leurs transactions, de stipuler que le paiement dû à l'un par l'autre se fera en kilogrammes, hectogrammes et grammes d'argent. Ce serait un hommage rendu au grand principe de la liberté des transactions, hommage qui ne porterait préjudice à personne. Il est clair, d'ailleurs, que cet écart de l'usage général ne se pratiquerait, en fait, que dans des cas rares, où le paiement serait différé beaucoup et où il s'agirait de sommes importantes. J'ai cherché à indiquer comment les choses devraient se passer et comme le principe du simple étalon serait sauvegardé alors, pages 29 et 30.

La brochure que j'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur le Président, en sollicitant votre examen, a été écrite à propos de la *monnaie universelle*...

Ceci est une grande affaire qui s'accomplira. Si les Allemands n'avaient en leur jugement troublé par l'enivrement de la victoire, ils auraient, en établissant leur nouvelle monnaie d'or, fait faire à l'Europe un grand pas dans cette direction. Voilà une belle occasion de manquée, mais la monnaie universelle ou du moins européenne viendra. Quand le système métrique aura été plus généralement adopté, l'uniformité des monnaies en sera la conséquence inévitable.

En vous réitérant, Monsieur le Président, mon vif regret de ne pouvoir prendre part à la réunion du 16 novembre, et en nourrissant l'espoir qu'une autre année une réunion du même genre pourra avoir lieu, j'ai l'honneur

de vous offrir la sincère assurance de mes sentiments les plus distingués, et je compte que vous voudrez bien dire à la *Société d'Economie politique belge* combien il m'eût été agréable de me rencontrer avec les hommes distingués qui la composent.

MICHEL CHEVALIER.

Paris, 14 novembre 1873.

Monsieur,

J'avais espéré pouvoir me rendre à Bruxelles pour prendre part aux discussions sur l'étalon monétaire unique ou double, auxquelles vous avez bien voulu m'inviter par votre lettre du 25 octobre.

Mais au moment de me mettre en route, je me trouve empêché. Je regrette, Monsieur, de perdre cette occasion de faire votre connaissance. Mais, quant à la question de la monnaie bi-métallique, je suis convaincu que l'opinion générale est faite et qu'elle est irrésistible. Quelques voix isolées, plaidant pour la circulation des deux métaux, ne sauraient, quant à présent, diminuer la vogue de l'étalon unique d'or.

Pour ma part, je crois que la réaction contre l'exclusion de l'argent se déclarera précisément dans les pays qui les premiers se sont mis à frapper seulement de l'or : l'Angleterre et les Etats-Unis.

Tant que l'Allemagne gardait la monnaie d'argent, l'Angleterre pouvait n'employer chez elle que de la monnaie d'or. Prise dans son ensemble, l'Europe jouissait ainsi, au moins d'une manière imparfaite, des avantages de la monnaie bi-métallique ; il y avait place en Europe, ici pour l'or, là pour l'argent. Mais aujourd'hui que, chassé d'Allemagne, le disque d'argent menace d'être proscrit de tout le continent et que l'or de l'Angleterre est successivement attaqué de tout côté, je dis que l'Anglais commencera à réfléchir, et qu'un beau matin il se demandera s'il ne lui serait pas utile de pouvoir rembourser ses billets de banque aussi bien en métal argent qu'en métal or, comme faisait la France avant le cours forcé.

Déjà en Amérique, l'idée d'avoir recours au métal argent commence à poindre.

A la pratique, les inconvénients du double étalon ont été imperceptibles. Les drainages qu'on aurait à supporter si on persistait à poursuivre la démonétisation du métal argent sont incalculables. On n'osera pas, on ne pourra pas persévérer. Les formules simples et absolues ont un grand attrait, surtout pour le public français. Et ce sont les Français qui ont fait la propagande de l'étalon unique ; Anglais et Américains n'y avaient point songé.

Mais toutes les questions ne se résolvent pas par le simple et par l'absolu.

L'organisation monétaire est soumise à des complications délicates, de même que l'organisation vitale et l'organisation sociale.

Je vous demande bien pardon, Monsieur, d'allonger ainsi ma lettre, et je vous prie d'agréer mes remerciements pour votre aimable invitation et l'assurance de mes sentiments très-distingués.

HENRI CERNUSCHI,

10, boulevard Malesherbes.

Paris, le 15 novembre 1873.

Monsieur,

Je vous remercie de l'invitation que vous m'avez adressée au sujet de la discussion sur la question de l'étalon monétaire qui doit avoir lieu le 16 novembre prochain dans la Société que vous présidez ; j'aurais été heureux de me trouver parmi vous à cette occasion, si je n'étais retenu à Paris

par des occupations nombreuses mêlées de quelque fatigue. Vous me faites l'honneur de m'engager à vous transmettre au moins mon *avis écrit*. La possibilité de vous adresser quelques mots à ce sujet allège mon regret de ne pouvoir en causer oralement avec vous.

J'ai fait partie de très-nombreuses commissions françaises et internationales qui ont examiné cette question monétaire ; je l'ai traitée dans une vingtaine d'articles insérés dans des revues françaises et étrangères, sans parler d'une foule de lettres ou d'articles moins considérables dans nos journaux quotidiens.

Mes conclusions pour l'étalon unique d'or sont aussi exposées dans trop de discours et d'écrits pour ne pas m'autoriser auprès de vous à être sobre et à toucher seulement quelques points d'une question développée dans une brillante et récente discussion qui a occupée la presse de votre pays et que j'ai lue avec un très-grand intérêt.

On y a parlé d'autorités savantes en sens divers. J'ai vu parfois certaines autorités allemandes citées pour le double étalon avant 1870 s'affaiblir devant des traductions exactes. Certains savants dans ce pays ont, au reste, cédé à quelque chose qui a bien sa valeur, l'autorité de leur pays lui-même, qui a accompli dans ce sens un grand changement législatif.

Ceci conduit à une observation importante au point de vue historique : à savoir qu'un grand nombre de peuples ont, dans notre siècle, passé du double étalon à l'étalon unique d'or, mais que, sauf quelques faits en quelque sorte d'*influence extérieure* (1), le mouvement inverse est sans précédents.

C'est qu'en effet le double étalon n'est autre chose que le mode de commerce primitif et en quelque sorte chaotique des métaux monétaires, qu'un mécanisme ingénieux a remplacé plus tard par le commerce dans des rayons d'importance inégale : ainsi l'étalon d'or, pour les paiements illimités et les deux étalons d'argent et de métal inférieur dans des cercles de paiements en quelque sorte plus restreints, mais concentriques.

Ce point de vue historique paraît si vrai, que l'on voit encore en certains pays, comme la Turquie, par exemple, le bronze servir à des paiements illimités, ce qui constitue une triplicité véritable d'étalon.

Y a-t-il bien longtemps que les restrictions du cours de la monnaie inférieure sont légalement établis dans les divers Etats de l'Europe ? C'est une étude curieuse à faire dans chaque pays, mais il est probable qu'il faut rapporter à une législation encore sous ce rapport barbare l'anecdote relative au célèbre Corrége succombant, dit-on, à une fatigue mortelle sous la charge de la monnaie pesante dont on aurait payé un de ses gracieux tableaux.

Si, de ce point de vue historique du caractère moderne et progressif de la législation de l'étalon unique, je passe à certains points frappants d'une polémique soutenue avec talent dans votre pays, je ferai remarquer d'abord : que l'effort des objections contre l'adoption de l'étalon d'or unique paraît un peu moins y avoir été fondé sur le mérite du double étalon lui-même que sur la prétendue impossibilité d'en sortir.

Où, on veut que le contrat alternatif, dont je reconnais en général le caractère obligatoire, soit ici impossible à modifier

On concède, je crois, que l'obligation alternative est un fait extrêmement rare dans les relations des hommes ; il soumet l'esprit à une sorte de strabisme, et les contrats usuels reposent sur des idées plus simples.

Comment se fait-il donc que, dans les pays à double étalon, le législateur

(1) Je ne connais même d'opérées sous notre influence française que des transactions de l'étalon d'argent ou double étalon.

se trouve avoir introduit forcément ce contrat bizarre dans presque toutes les transactions?

C'est que le législateur l'a peu aperçu et nullement recherché. Il a cru dans l'origine à une fixité plus grande dans le rapport de valeur entre l'or et l'argent que le commerce moderne ne le comporte, et, ignorant tout autre mode de coexistence des deux métaux que leur concurrence illimitée, il a été entraîné à établir une alternative réellement aléatoire dans une sorte d'identité intentionnelle, résultant de la fixité putative du rapport de valeur entre l'or et l'argent, à ses yeux.

Mais quand le législateur d'un pays, dans de grands intérêts, modifie les lois sur l'étalon monétaire quant au métal, les contrats privés ont-ils un droit de résistance quelconque contre le besoin formel qui exige un changement?

On peut convertir en une dette en or une dette en argent, et on ne pourrait ramener à une dette simple une dette alternative!

Cette objection, si elle était fondée, lierait le législateur monétaire à une absurde impuissance.

Ici, on a entrevu des réminiscences tirées de l'histoire des peuples anciens, et on a parlé de la réduction des dettes opérées dans certains pays démocratiques, peu exemplaires, de l'antiquité.

De nos jours, dans nos sociétés, si différentes de celles dont il s'agit, il y a beaucoup de riches débiteurs et de pauvres créanciers.

Il suffit de citer parmi ces derniers les porteurs de petits coupons dans les dettes publiques et dans celles de sociétés industrielles, et aussi les petits pensionnaires des Etats. Ne méritent-ils pas autant d'intérêt que les débiteurs dont on veut alléger la charge en les faisant profiter de révolutions métalliques peu prévues des législateurs?

Ces considérations, jointes à bien d'autres, Monsieur, me font croire, que si la récente discussion a révélé dans votre pays les ressources nouvelles de talents déjà éprouvés, elles n'a pas produit d'objections capitales que nous n'ayons depuis longtemps discutées ou entendues dans nos commissions françaises, si opiniâtement vouées, de 1865 à 1870, à l'étude de cette grande question monétaire, et dont vous m'excuserez de rappeler les travaux, auxquels j'ai participé, parce qu'ils sont quelquefois trop oubliés.

Seul partisan de l'étalon d'or unique dans une commission en 1858, j'ai vu cette opinion triompher en 1869 et en 1870, dans des réunions très-compétentes, mais très-diverses par leur esprit et par leur personnel.

Puissent être telles aussi les conclusions de la conférence convoquée par votre honorable ministre des finances, qui a commencé ses travaux le 27 octobre dernier. Des mesures restrictives, d'ailleurs chez nous au moins peu exactement appliquées, ne sont plus efficaces, et un remède plus radical est nécessaire.

Permettez-moi de souhaiter toutefois aussi qu'il sorte des réflexions des hommes d'Etat, dans les quatre puissances, fédérées monétairement en 1865, une décision *commune*.

J'espère n'être pas le seul à vouloir que l'union de quatre pays aussi éclairés que la Belgique, la France, la Suisse et l'Italie continue à être un mot d'ordre éloquent pour le progrès de la législation internationale du monde.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée et de mes sentiments confraternels.

DE PARIEU,

membre de l'Institut de France
et de la Société d'Economie politique de Paris.

La Haye (Prince Gracht, 77), le 14 novembre 1873.

Monsieur,

Votre lettre du 26 octobre m'est arrivée, et je regrette d'être empêché de me rendre à votre gracieuse invitation de venir assister à la séance du 16 novembre de la *Société d'Economie politique* à Bruxelles. Je vous suis reconnaissant pour l'honneur de l'invitation, que j'apprécie beaucoup; j'aurais aimé faire votre connaissance, et la question de l'étalon monétaire m'intéresse d'autant plus, qu'elle me paraît d'une opportunité urgente.

J'apprends que M. Le Roy de Beaulieu a défendu le principe de l'étalon d'or unique dans le *Journal des Débats*, et que le gouvernement suisse vient de demander une conférence de la part des gouvernements alliés par la convention de 1865 pour introduire définitivement le même étalon. Alors il ne restera que la Russie et l'Autriche, qui ont encore l'étalon d'argent.

Pour moi, j'ai regretté toujours que la Hollande n'ait pris pour étalon unique l'or, qu'elle a démonétisé en 1847. Cependant cette prédilection soudaine pour l'or dans plusieurs Etats, cette concurrence pour se défaire de l'argent, déprécié déjà, contribueront à le déprécier davantage, et le désir de plusieurs d'échapper autant que possible à la perte qu'on prévoit, en maintenant l'argent comme monnaie d'étalon, aura pour résultat que tous perdront davantage par une démonétisation précipitée.

Si tout l'occident de l'Europe avec le midi se décide en faveur de l'or comme étalon unique, une crise monétaire augmentera les autres crises, qui déjà ne manquent pas, au détriment des entreprises industrielles et commerciales. La question dont il s'agit me paraît encore bien difficile à résoudre; les prédictions des hommes compétents ont presque toutes failli depuis la découverte, dans le temps, de nouvelles mines d'or dans la Californie, l'Australie, etc.

On entend encore des hommes scientifiques défendre avec la même ardeur de conviction l'étalon double et l'étalon simple. Aussi pourrait-on demander ce que l'argent a fait de mal, après nous avoir servi pendant des siècles, pour être répudié de la circulation tout d'un coup, spontanément, et dans presque toute l'Europe et même de l'autre côté de l'Océan?

Quoiqu'il en soit, il paraît qu'un sentiment de solidarité, quant à la question monétaire, a pénétré partout, jusqu'aux Indes orientales, où jusqu'ici l'argent avait et a encore la préférence.

D'ailleurs, des hommes pratiques qui auparavant ne connaissaient que l'étalon simple comme le seul principe raisonnable, parce qu'on ne peut avoir raisonnablement qu'une seule mesure de valeurs, comme on n'a qu'une seule mesure de distances, de longitude, etc., prétendent aujourd'hui que le double étalon ne nuirait pas, s'il était accepté *universellement*, mais qu'il est pernicieux pour tout pays qui trafique avec d'autres qui ont l'étalon unique, parce qu'alors le pays de double étalon sera payé par les autres en la monnaie qui temporairement a une valeur inférieure et verra disparaître les espèces temporairement d'une valeur supérieure.

Tel a été aussi l'avis d'une commission spéciale chez nous, qui a conclu cependant pour l'étalon d'or unique, après que l'Allemagne en a fait autant.

Peut-être qu'il pourra vous être utile de faire prendre connaissance des deux rapports présentés récemment par ladite commission spéciale et du projet de loi nouvelle sur le système monétaire qu'on vient de présenter aux Chambres. J'ajoute une traduction du projet en français et j'expédie

en même temps que celle-ci et à la même adresse les pièces mentionnées imprimées.

Agréé, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

BACHÈNE,
Conseiller d'État.

P. S. Peut-être, après avoir mis l'argent hors de la circulation comme monnaie d'étalon, une autre période arrivera qu'on le reprendra comme tel *presque universellement*, dans la vue d'écarter les inconvénients du double étalon, quand celui-ci existe dans quelques pays, et de conserver alors les avantages attachés à l'étalon d'argent pour les transactions multiples dans l'intérieur du pays, et dans une vue démocratique. Dans la question monétaire il y a bien une question *d'actualité*, mais aussi une question *d'avenir*.

M. L. GEELHAND. Permettez-moi de faire une observation par rapport à l'opinion professée par M. Michel Chevalier.

Dans un livre de cet auteur, intitulé : *Cours d'économie politique*, donné au Collège de France en 1850, on lit ce qui suit :

« Quand bien même l'or répondrait plus exactement à quelques-unes des idées qu'on peut et doit avoir sur la monnaie, serait-ce assez pour prononcer l'exclusion de l'argent ? En faveur de ce dernier métal, il y a lieu d'alléguer des convenances qui compenseraient un degré moindre de perfection idéale, en supposant que la perfection fût le lot de l'autre, ce qui n'est point.

» Ce n'est pas simplement un ménagement à avoir pour la routine, quoique ce soit une affaire où la routine mérite d'être prise en grande considération. L'argent continuera de servir de monnaie dans la plupart des États, à moins de phénomènes inouïs jusqu'à ce jour. Je n'affirmerais même pas que ce soient les États pauvres qui doivent garder l'argent, pendant que les riches s'adonneraient à l'or ; car des deux États européens dont l'or forme ou a formé la monnaie principale, si l'un est le plus riche de tous, l'Angleterre, l'autre est un des plus misérables, le Portugal.

» L'argent possède, à un degré très-suffisant, toutes les qualités qui sont requises pour servir de monnaie. C'est essentiellement une substance monétaire. Du moment qu'il en est ainsi, ne pourrait-on pas soutenir que la loi aurait tort de lui refuser la qualité de monnaie ? »

Voilà ce que disait, en 1850, M. Michel Chevalier.

Voici ce que disait, à son tour, l'illustre Robert Peel, à la Chambre des Communes, le 20 mai 1844 :

« La faculté d'exporter de l'argent au lieu d'or, lorsque nous avons à expédier des métaux à l'étranger, est le véritable moyen de corriger l'inconvénient d'un système monétaire différent de celui des autres peuples, et si la Banque n'était autorisée à émettre des billets contre de l'argent, cet inconvénient pourrait nous affecter d'une rude façon. La vente de cet argent, en temps opportun, dispensera de frapper des pièces d'or inutilement et en tiendra lieu. »

Cet exposé de sir Robert Peel peut se résumer en ces termes : que toute nation qui a un grand commerce extérieur doit toujours avoir sous la main une réserve où les deux métaux figurent. Quand on se réduit à un seul, on se crée un désavantage.

Et à l'appui de ce qui précède (voir le même ouvrage), M. Michel Chevalier s'empresse d'ajouter :

« Dans les pays où il y a de grandes institutions financières comme la Banque d'Angleterre ou la Banque de France, l'existence d'une monnaie double aurait l'utilité d'augmenter les garanties contre la suspension des paiements en espèces de ces grands établissements régulateurs, sinon dispensateurs du crédit. Lorsqu'on peut s'acquitter avec deux matières, on est plus assuré d'en trouver ce qu'on veut que si l'on ne pouvait payer qu'avec une. »

La conclusion de ce qui précède est, ce me semble, qu'il convient d'établir légalement un rapport entre la pièce type en *or* et la pièce type en *argent*, mais de rendre le rapport légalement mobile, conformément à une révision périodique qui en serait faite dans des formes sacramentelles.

M. BONNET. Dans la commission de 1869, dont il faisait partie, M. Michel Chevalier s'est prononcé pour l'étalon unique, d'accord en cela avec la majorité. Dans l'enquête monétaire de 1870, où il a également figuré, il a persisté à défendre l'étalon unique d'or. Seulement il y avait des

divergences d'opinions pour la monnaie internationale, qui était alors en question.

M. JOTTRAND. J'avais demandé la parole non pas pour apporter mon contingent de lumières dans la question (car je dois avouer que j'ai plutôt des lumières à demander que des lumières à apporter), mais pour faire élucider par la discussion un point que je considère comme important.

Je voudrais que l'éminent professeur d'économie politique de l'Université de Liège que nous avons le plaisir de posséder parmi nous, et qui a annoncé l'intention de rencontrer les objections présentées, voulût me donner satisfaction sur le point que je vais indiquer.

Mais je dois dire d'abord que je suis partisan de l'étalon unique et dès lors de l'étalon d'or, c'est l'idée la plus simple, et j'aime les idées simples parce qu'elles sont claires. L'étalon alternatif engendre dans mon esprit, quand je veux examiner la question, une série de nuages dont je ne parviens pas à sortir.

Un des motifs pour lesquels je suis partisan de l'étalon unique d'or, c'est l'avantage qu'il y a pour un pays à avoir toujours le change le plus favorable possible et surtout le change le plus stable. C'est l'ordre d'idées dans lequel s'est placé M. Bêrdolt.

L'importance de ce côté de la question n'a du reste jamais échappé à M. de Laveleye. Si j'ai bonne mémoire, j'ai lu de lui un travail dans lequel il analysait avec une minutie et une délicatesse remarquables l'influence que les changes peuvent exercer sur les résultats du système du libre échange dans les divers pays; M. de Laveleye, dans ce travail, soutenait qu'il fallait se garder de se lancer à corps perdu dans l'application des théories libres-échangistes, sans tenir aucun compte des circonstances, et parmi celles qui pouvaient exercer une grande influence sur les résultats du système de libre concurrence dans des pays différents il signalait la situation de leurs changes respectifs.

Je n'insiste pas sur ce point, je passe à celle des considé-

rations opposées à la théorie de M. de Laveleye qui m'a le plus impressionné et dont je n'ai pas encore entendu la réfutation. C'est l'affirmation que l'existence du double étalon contribue pour une grande part à cette hausse énorme et continue que nous voyons se produire autour de nous dans les prix de tous les objets nécessaires à l'existence; que cette hausse énorme et continue est pour beaucoup dans les troubles sociaux que nous déplorons, dans cette lutte qui s'envenime entre capitalistes et travailleurs, dans ces grèves et autres phénomènes analogues qui depuis quelques années nous désolent et nous effrayent.

Pour moi ces affirmations sont fondées.

Je ne crois pas que l'on puisse maintenir comme vrai qu'il n'y aurait pas encore assez de monnaie dans le monde pour les besoins des échanges. Cela se dit, mais ne se prouve pas. Il se peut qu'à un moment donné, dans un de ces accidents qu'on appelle crises monétaires, le manque de monnaie non pas existante, mais circulante et disponible, se fasse sentir sur un marché spécial et limité.

Mais il est évident que c'est plutôt la surabondance des signes représentatifs de la valeur, des moyens d'échanges, qui constitue la situation normale de l'ensemble de notre civilisation.

Or, c'est à cette surabondance et à la dépréciation de l'unité monétaire qui en est la suite que l'on doit attribuer la hausse continue dont je parlais tantôt, et si l'on pense autrement, je désire que l'on me donne une autre explication satisfaisante et claire de ce phénomène très-regrettable.

Les grands capitalistes, grands commerçants, grands industriels souffrent peu de cette hausse continue; ils sont intelligents, éclairés, au courant de tous les faits; ils peuvent toujours calculer avec certitude leurs prix de revient, et ils s'arrangent rapidement de façon à ne point travailler à perte. Leurs prix de vente se modèlent presque immédiatement sur leurs prix d'achat.

L'ouvrier, qui n'a pas la même intelligence, qui ignore les faits généraux, à qui le temps et toutes sortes d'autres faci-

lités manquent pour s'éclairer et combiner, souffre de la hausse des prix sans en connaître la cause.

Il la supporte d'abord avec patience. Il croit que cette situation n'est que momentanée. Mais la hausse se maintient. Au bout de quelque temps, l'ouvrier s'impatiente et réclame une augmentation de salaire.

Les capitalistes, qui se sont habitués à faire de gros bénéfices grâce à des taux de salaires d'ouvriers qui sont en dessous de ce qu'ils devraient être, résistent comme on résiste à toute hausse de la marchandise que l'on emploie, et la crise se déclare. Alors arrivent les théoriciens socialistes, les ennemis de notre organisation sociale, ceux qui prétendent que la propriété collective est préférable à la propriété individuelle, que le capital n'a droit à aucune rémunération, que c'est le travail actuel qui doit seul recueillir tout le profit de la production.

Ils prêchent toutes ces erreurs à l'ouvrier et le trouvent tout disposé à les écouter.

Je crois que ce mal perdrait beaucoup de la gravité qu'il a prise dans ces derniers temps, si l'on parvenait à arrêter la hausse continue des prix, si l'on parvenait à rendre ainsi au salaire de l'ouvrier une fixité désirable, si, parvenant même à faire baisser le prix des choses, on arrivait à permettre à l'ouvrier en maintenant son salaire de prendre en réalité dans le produit commun une part plus grande qu'elle n'est aujourd'hui.

Il ne faut pas craindre de voir baisser les prix. Il faut le désirer au contraire, et l'on aurait réalisé un grand bienfait social si par la suppression de l'un des deux étalons on arrivait à pareil résultat.

Voilà le résumé de l'objection à laquelle s'attache une sérieuse valeur et à laquelle il n'a pas encore été répondu.

Je voudrais que M. de Laveleye formulât cette réponse, si elle peut être faite.

M. DE LAVELEYE. Messieurs, il me semble que la réponse est assez facile à donner.

M. Jottrand attribue au double étalon cette hausse de tous les prix, qui produit une grave hostilité entre les deux classes de la société.

Je lui ferai remarquer ceci, c'est que cette hostilité, ces grèves, ces luttes entre les deux armées, l'armée du travail et l'armée du capital, ne sont en aucun pays plus fréquentes et plus violentes et conduites avec des principes plus arrêtés qu'en Angleterre.

L'Angleterre est un pays de simple étalon; donc le simple étalon ne nous préserve pas de toutes ces crises, et les pays du double étalon n'en sont pas plus affectés que les autres.

Ces faits tiennent à des causes infiniment plus profondes; ils dépendent de tout un mouvement social qui dure depuis 1800 ans et qui à la fin de ce siècle se produira partout.

Quant à la question de la hausse des prix, elle est des plus délicates.

Jusqu'à quel point y a-t-il hausse des prix? D'abord les économistes varient sur ce point: ainsi, M. Soetbeer a relevé les prix de 120 denrées à Hambourg et fait une moyenne. Mais il y a des causes spéciales dont il faut tenir compte; ainsi, l'oïdium pour les vins, la guerre d'Amérique pour les cotons, etc. Il y a là des éléments de variations très-multiples qu'il n'est pas facile de démêler.

M. Soetbeer est arrivé à cette conclusion qu'il y a une hausse des prix de 25 p. c.

M. Jevons, faisant un travail semblable pour le marché de Londres, admet une hausse de 20 p. c. D'où provient-elle? Voilà le point délicat à déterminer.

Mon savant voisin de gauche, M. Bonnet, s'est efforcé de démontrer que dans cette hausse des prix, la principale influence n'était pas celle du métal; qu'il y avait d'autres causes, et je vais en indiquer immédiatement une. On s'apitoyait tantôt sur le sort des classes laborieuses et l'on disait: Mais si toutes les choses viennent à être plus cher, le sort de l'ouvrier sera empiré. Telle est l'objection qu'on a faite et qui a frappé M. Jottrand.

Mais les choses ne se passent pas ainsi. Je signalerai un fait qui m'a beaucoup frappé. Après 1852, quand l'or des *placers* a afflué en Angleterre, M. Newmarch a constaté que l'intérêt de l'escompte est tombé à 1 1/2 p. c. On était donc à la veille de voir réaliser la théorie de Proudhon, le crédit gratuit. M. Newmarch admettait ce fait, que pour ma part je crois démontré, que l'afflux de l'or a pour conséquence l'abaissement de l'escompte. Il est évident qu'avec un intérêt de 1 1/2 p. c. il y a une quantité d'affaires qui se font et qui ne se feraient pas avec un escompte de 6 et 7 p. c. Grâce à un intérêt très-peu élevé beaucoup d'affaires ont donc été lancées. Or, quand il y a beaucoup d'affaires créées, il faut beaucoup de bras et, l'abondance du métal, en stimulant l'industrie par le bon marché des capitaux, a amené une hausse des salaires.

Dans ce moment-ci encore, c'est l'activité des affaires qui fait hausser les salaires, et c'est par la hausse des salaires et des profits qu'arrive généralement la hausse du prix des denrées.

Ainsi, il se produit actuellement en Angleterre un fait très-curieux.

Les salaires ont plus augmenté que les denrées alimentaires; c'est un fait incontestable et tellement évident qu'il se traduit même dans les caricatures qu'on publie. Ainsi le *Punch* a publié un dessin faisant allusion à ce fait. Une grande dame descend de son carrosse, veut acheter un ananas et en demande le prix. Le marchand répond : 10 schellings. C'est trop cher dit la dame. Survient un ouvrier mineur qui donne une livre sterling en disant au marchand : Je prends l'ananas; quant au surplus, gardez-le pour vous.

Les ouvriers maçons, qui, si je me rappelle bien, gagnaient 8 pences, ont aujourd'hui 9 pences, environ un franc par heure de travail.

Si vous comparez ce salaire à la hausse des prix, qui est très-minime, surtout pour les objets manufacturés, vous constaterez que les salaires ont augmenté dans une plus forte proportion que les prix. Depuis vingt ans, la position de

la classe laborieuse s'est améliorée, les salaires ont augmenté plus que le prix des objets nécessaires à l'existence, et cependant les ouvriers sont mécontents de leur sort.

Ils sont mécontents par suite de cette amélioration même de leur condition. Voici une remarque que Tocqueville a faite et que je considère comme très-profonde : c'est que jamais le peuple en France n'a été plus mécontent, et plus sa condition se rapproche de celle de la bourgeoisie, l'envie s'éveille et ils aspirent à une égalité encore plus complète.

En résumé donc, il n'est pas exact de dire d'abord que le double étalon vous préserve mieux que le simple étalon de l'hostilité des classes.

C'est là une question très-grave, très-redoutable, qui est indépendante de la question monétaire et qui est bien autrement importante.

Quant au second point, je le répète, vous ne pouvez pas dire que la condition de l'ouvrier se soit empirée; tout démontre, au contraire, que sa condition s'est améliorée.

Quant à la question de la hausse des prix elle n'est pas complètement éclaircie. Il y a hausse des prix, mais pour quoi ?

Est-ce parce que la demande est plus grande ? Y a-t-il d'autres causes particulières ? C'est, je le répète, une question des plus difficiles et que je ne veux pas trancher.

Voilà la réponse que je crois pouvoir faire à M. Jottrand.

M. JOTTRAND. Je n'ai qu'un seul mot ajouter à l'appui des observations que j'ai présentées, c'est que des faits historiques les confirment.

Dans un ouvrage dû à un économiste français et dont le titre ne me revient pas en ce moment à l'esprit se trouve rapporté le fait suivant :

Après la découverte de l'Amérique, l'abondance excessive des métaux précieux en Espagne et dans le Midi de la France produisit une hausse considérable des prix comme aujourd'hui, et comme aujourd'hui également des efforts

violents et quasi révolutionnaires de la part de la classe ouvrière pour obtenir la hausse de ses salaires.

Le fait, s'il est exact, il vaut la peine de s'en assurer de plus près, donnerait une grande importance à l'argument sur lequel j'ai cru devoir insister.

M. DE LAVELEYE. On me dit qu'après la découverte de l'Amérique, il y a eu un relèvement de la classe bourgeoise relativement à l'aristocratie, que le mouvement des affaires a pu contribuer à relever la bourgeoisie ; mais que les ouvriers ont, au contraire, beaucoup souffert. Quant aux ouvriers, ils étaient à cette époque dans des conditions différentes des conditions actuelles. La tradition, l'habitude de payer une certaine somme, souvent fixée par les règlements, opposait, quoiqu'on en dise, une résistance à la hausse des salaires. Il fallait une pression très-forte pour déterminer cette hausse ; de là, cette cause de souffrance.

M. Leroy de Beaulieu soutient qu'après la découverte de l'Amérique, les ouvriers avaient beaucoup souffert. Je crois ce fait exact, quoiqu'il soit assez difficile d'en déterminer la mesure.

Mais, encore une fois, il faut tenir compte de la force de la tradition et de l'habitude si puissante à cette époque. Nous avons vu combien cette force était difficile à vaincre lorsqu'il s'est agi de fixer le prix du verre de bière à plus de 10 centimes. La loi économique a beau commander qu'il y ait une hausse ; on résiste à cette loi, et pour la bière, par exemple, les brasseurs ont été réduits à la faire de moins bonne qualité. On n'a pu relever le prix. Je cite ce fait pour prouver l'influence de certaines habitudes.

Il y avait au moyen âge, par suite de la tradition, une résistance très-forte à la hausse qui devait se produire. Mais de nos jours la loi de l'offre et de la demande agit bien plus librement et plus efficacement. Je crois donc pouvoir affirmer que l'ouvrier ne sera pas victime de la hausse des prix, parce qu'elle sera précédée généralement par une hausse des salaires.

Pour l'Amérique, nous avons eu le phénomène de la multiplication des moyens d'échanges poussée trop loin. Cette multiplication excessive n'est pas une chose à conseiller. Elle produit une variation constante dans le taux de l'intérêt et dans les prix. Quand on a le papier, il est trop facile de le multiplier indéfiniment. Et cependant, malgré la multiplication surabondante des moyens de paiement, l'ouvrier américain n'en a pas souffert. Il a vu, dans ces derniers temps, augmenter son salaire plus que le prix des denrées. Il a même profité de cette augmentation pour réduire ses heures de travail de 12 à 10, de 10 à 9 et maintenant de 9 à 8. S'il n'avait pas obtenu une augmentation de salaire, il ne pourrait pas réduire son travail à 8 heures.

Un Américain m'a affirmé qu'il payait ses pudleurs jusqu'à trente francs par jour.

M. JOTTRAND. Un économiste américain, M. Wells, a aussi touché ce côté de la question, et constatant en Amérique aussi un écart de plus en plus grand entre le salaire payé à l'ouvrier et le salaire qu'il devrait recevoir pour vivre comme auparavant, il attribue cet écart à la multiplication excessive des établissements de crédit, à l'immense quantité de papier, signes représentatifs, de la valeur que ces établissements ont mise en circulation, et à l'avalissement de l'unité de paiement qui en est inévitablement résultée.

M. L. GEELHAND. M. Jottrand dit que la surabondance des moyens de libération est une source de crises et de malheurs surtout pour l'ouvrier. Mais je ferai remarquer que si l'or était l'unique moyen de libération adopté, il resterait toujours le papier-monnaie, car on n'a pas l'intention de le proscrire, je pense, au contraire. Que s'en suivrait-il? Que les patrons, pouvant payer en papier en useraient largement, en abuseraient certes, et cette faculté conduirait à un trouble et à des malheurs bien autrement grands que ceux que redoute l'honorable orateur. Du reste, quelle que puisse être la perte sur une pièce de monnaie, cette perte sera tou-

jours inférieure à celle qu'on aurait à subir, en temps de crise, sur un billet à *cours forcé*.

M. BONNET. Tout en différant avec M. de Laveleye sur la question du double étalon, je suis d'accord avec lui pour reconnaître que l'augmentation des prix n'est pas due à la dépréciation du numéraire, mais bien au développement de la richesse.

J'en trouve la preuve dans le fait suivant. Certains produits que l'on peut multiplier, je ne dirai pas au gré de la demande, mais dans une proportion bien plus forte que les denrées alimentaires, les produits manufacturés, par exemple, ont plutôt baissé qu'augmenté de prix. Ainsi il en coûte moins pour s'habiller aujourd'hui qu'il y a 50 ans et même 100 ans. Ce n'est pas là une preuve de la dépréciation de la monnaie.

Le blé aussi est encore aujourd'hui à peu près au même prix qu'il y a 50 ans, c'est-à-dire 18 ou 19 francs l'hectolitre. D'où cela provient-il ? De ce que l'on a pu, grâce aux procédés agricoles, multiplier le blé en raison de l'accroissement de la demande, et que cet accroissement ne s'étend pas autant pour cette denrée que pour certaines autres.

Pour la viande, par exemple, l'accroissement est illimité. Naguère, dans nos campagnes de France, on consommait de la viande une fois par mois. Puis, on en a consommé une fois par semaine. Aujourd'hui, grâce au développement de la richesse, les paysans mangent de la viande deux ou trois fois par semaine. Il en résulte qu'il faut une production plus considérable. Mais cette production ne répondant pas toujours à la demande, il y a un renchérissement énorme qui provient, je le répète, du développement de la richesse.

Il en est de même pour les légumes et pour la plupart des denrées alimentaires.

Mais, pour les objets qui peuvent se produire au gré des besoins, il y a plutôt diminution. J'ajouterai encore l'exemple du prix des loyers d'habitation : excepté à Paris et dans quelques grandes villes de France, où ce prix s'est élevé par suite

de l'affluence de la population, il est, en général, resté stationnaire dans les campagnes et dans les petites villes, ce qui n'aurait pas existé s'il y avait eu dépréciation dans les métaux précieux. Par conséquent, je ne crois pas à cette dépréciation au moins jusqu'à présent. Mais si on persiste à garder le double étalon et qu'une production annuelle de 5 à 600 millions d'or vienne s'ajouter à une autre production de 400 millions d'argent, je ne répons plus de l'avenir, et la dépréciation me paraît probable. On peut conjurer ce péril en ne donnant à l'argent qu'un rôle secondaire dans la circulation métallique, en le conservant seulement comme monnaie d'appoint. L'or, à lui seul, pourra suffire à tous les besoins, et il aura l'avantage, indépendamment de ses qualités particulières, d'assurer à l'instrument d'échange une stabilité plus grande que si l'on maintient le double étalon.

M. GEELHAND. Je ne partage pas l'opinion qui vient d'être émise. NOUS AVONS VU qu'à cause de leur exigüité les pièces d'or de 5 francs étaient en quelque sorte répudiées; à la Banque même on ne les aimait guère. Et si l'or réduit à la pièce de 5 francs offre de grands inconvénients, je vous demande ce qu'il arriverait s'il fallait descendre à une moindre proportion, comme on le fait en Amérique. Ainsi réduite, la monnaie d'or devient une matière palpable

M. FORTAMPS. Je crois que M. Geelhand se trompe sur les conclusions auxquelles il veut arriver. Nous avons dit qu'il y aurait à faire un emploi important de l'argent comme monnaie divisionnaire. Nous avons dit que si l'on en arrivait à prendre l'étalon d'or unique, il fallait que la pièce de 5 francs fût frappée à un titre réduit ou conservée à son titre actuel, comme cela a été demandé par les commissions françaises de 1868 et de 1869, à la condition de ne pouvoir être donnée en paiement que jusqu'à concurrence de cent francs ou de 5 p. c. de toute somme excédant deux mille francs, car il est impossible, en effet, de se servir, d'une manière usuelle, de la pièce de 5 francs en or.

Nous avons trouvé dans cette circonstance un motif pour ne pas craindre la démonétisation de l'argent, parce que la monnaie divisionnaire et le maintien de la pièce de 5 francs nécessiteraient un emploi très-considérable de la matière argent. Les États-Unis veulent conserver l'argent pour leur monnaie divisionnaire et le faire servir au remplacement des petites coupures de papier.

Le général Grant, dans la lettre qu'il a adressée, le 6 octobre dernier, à M. Cowdrey, président de la Banque Continentale et Nationale de New-York, disait :

« L'expérience a démontré que 40 millions de dollars » environ de coupures sont nécessaires aux transactions » faites dans le pays. L'argent prendra graduellement la » place de ces coupures et, de plus, constituera le plus » souvent les petites économies. J'estime à *deux ou trois* » *cent millions de dollars* la somme qui sera ainsi absorbée. » Le papier-monnaie n'aura plus alors qu'à suffire aux be- » soins du commerce, et nous reviendrons au point ou nous » devons revenir : au médium espèces. »

Ces douze à quinze cent millions de francs d'argent répondent à peu près à la quantité qui sera démonétisée en Allemagne, il y aura donc pour le métal d'origine allemande qui effraie tant de personnes un écoulement naturel qui ne diminuera pas la valeur de l'argent et n'augmentera guère celle de l'or.

Ce que nous demandons avec instance, c'est qu'il y ait dans le monde, pour les transactions générales, un agent suffisant, que cet agent soit l'or pour les grandes affaires et l'argent, à titre réduit, pour les petites transactions. Et enfin, si ces deux métaux ne suffisent pas, nous demandons des billets de banque bien garantis, des mandats de virement et d'autres moyens économiques de circulation, complément de ces instruments d'échange qui sont nécessaires aux transactions générales.

Comme je le disais dans notre séance de ce matin, le billet de banque ne doit pas effrayer quand la signature est bonne.

Tout dépend en effet de la signature. Quand on trouve sur les billets la signature de la France, on les prend au pair, parce que l'on sait qu'il n'en a pas été créé en trop grande quantité.

M. GEELHAND. Pas toujours.

M. FORTAMPS. Depuis 1870, il n'y a pas eu pour le papier sur la France une différence de change de plus de 2 p. c., et encore cette différence ne s'est produite qu'à l'instant où l'on a pu craindre que la quantité de billets de banque à mettre en circulation excéderait les besoins.

Si actuellement les billets de banque français sont au pair à l'étranger et même quelquefois font prime, c'est que la France a un capital métallique de plus de trois milliards. Mais ce capital se cache précisément parce que la monnaie papier vient prendre sa place dans des conditions qui ne forcent pas l'or ni l'argent à sortir de son refuge.

Si la monnaie-papier subissait une perte ou s'il y avait une prime sur l'or et l'argent, ces métaux apparaîtraient sur le marché; mais maintenant que le papier est dans les mêmes conditions que le numéraire, celui-ci reste caché.

Certains pays arriveront, dans un avenir peut-être assez rapproché, à créer des billets de banque émis dans une proportion déterminée par des conventions diplomatiques et qui deviendront ainsi une monnaie internationale.

Ce qui s'est produit en 1871 tend à confirmer cette pensée. En 1871, en effet, le gouvernement allemand a accepté les billets de la Banque Nationale de Belgique comme écus en paiement de ce que lui devait la France, et l'on a vu dans le trésor prussien quelque chose comme cent millions de nos billets de banque, qui sont toujours représentés en Belgique par une valeur parfaitement réalisable; l'Allemagne pouvait donc quand il lui convenait demander le remboursement à la Banque Nationale.

Je conclus : si nous avons l'étalon d'or et si l'étalon d'or était insuffisant, nous aurions toujours l'argent comme appoint.

M. GEELHAND. Vous maintenez les pièces de 5 francs?

M. FORTAMPS. Oui, à titre réduit ou au titre actuel, sous réserve d'en limiter la circulation dans les proportions que j'ai indiquées tout à l'heure

M. BONNET. J'ajoute que dans la commission d'enquête de 1870 il avait été décidé, comme moyen de transaction, qu'on admettrait l'argent dans les paiements jusqu'à concurrence de 100 francs. De cette façon, on en aurait conservé une quantité considérable, peut-être 7 à 800 millions, ce qui aurait beaucoup aidé à la démonétisation de ce métal. Le problème, du reste, est encore très-facile à résoudre aujourd'hui, d'autant plus facile que l'on vit dans beaucoup d'États sous le régime du papier-monnaie. Pendant ce temps et jusqu'à ce que la situation change, il se fait une infiltration continue d'or dans les pays qui en ont besoin, et le jour où l'on pourra reprendre les paiements en espèces, on en aura en suffisante quantité. Le moment serait extrêmement opportun pour sortir de la convention de 1865. On a été très-frappé de ce qui s'est passé en Allemagne, et si la Belgique prenait l'initiative d'une demande de révision de la convention, la France serait assez disposée à la suivre. Je vois beaucoup de gens, et des gens pratiques, qui, en 1870, tenaient très-ferme pour le double étalon, et qui aujourd'hui sont fort ébranlés. La Banque de France est dans ce cas; elle se sent envahie par les pièces de 5 francs d'argent qui lui viennent de l'intérieur et du dehors, et comme elle n'est pas obligée rigoureusement d'accepter ces dernières, elle les refuse. La corporation des agents de change en fait autant, et il en résulte de grands embarras dans la circulation. Par conséquent, l'opinion est mûre pour une réforme, au moins parmi les gens prévoyants qui se préoccupent de l'avenir. Je crois donc, je le répète, que si la Belgique voulait prendre l'initiative de cette réforme, la démarche aboutirait.

M. BERDOLT. Nous avons vu dans les journaux que le

ministre suisse à Paris avait fait une demande officielle au gouvernement français pour la réunion d'une conférence. Je crois savoir que cette conférence est décidée en principe.

Il n'y a donc pas lieu pour la Belgique de prendre l'initiative.

M. FORTAMPS. L'année dernière, la Suisse a demandé à la Belgique si elle voulait se joindre à elle pour faire une démarche collective auprès de la France, afin d'obtenir l'établissement de l'étalon unique d'or.

La Belgique a décliné cette proposition.

Maintenant M. Kern, ministre de la Confédération, s'est adressé de nouveau à Paris directement pour demander la réunion d'une conférence monétaire au gouvernement français. J'ai tout lieu de croire, et cela a même été dit au Sénat par M. Malou, ministre des finances, que le gouvernement belge ne refusera pas d'y prendre part, la situation étant toute différente cette fois, puisque la question de l'étalon unique n'est pas posée en principe par le gouvernement suisse.

M. LE PRÉSIDENT. Je crois que le moment est venu pour moi de résumer le débat.

Il me semble résulter de la discussion qu'en fait de monnaies comme en fait de beaucoup d'autres produits de l'activité humaine, il y a eu des progrès successifs, amenés par les besoins des peuples et les recherches de la science.

On a commencé par des monnaies très-primitives et barbares. Nous avons vu les Lacédémoniens employer le fer comme monnaie. Ensuite sont venues les monnaies de bronze, dont nous retrouvons encore les types dans les fouilles et dans les recherches qui sont faites dans les pays où des camps romains, gaulois ou germains ont été établis.

Cette monnaie a été un progrès évident sur la monnaie de fer.

La monnaie d'argent lui a succédé. Elle a été et est encore un progrès évident sur les monnaies primitives. Elle a répondu aux besoins du temps où elle a été créée.

L'or a depuis des temps immémoriaux servi aux échanges. La monnaie d'or s'impose aujourd'hui.

On peut dire qu'elle s'impose, car tous les économistes, même M. de Laveleye, admettent qu'elle est plus parfaite, plus commode que les autres.

Elle répond mieux aux besoins actuels de l'activité sociale. Résister à ce fait, à cette nécessité qui s'impose, me paraîtrait un acte peu sage de la part d'une nation travailleuse, industrielle et commerciale comme la nôtre.

Quand nous voyons un peuple commerçant, un peuple froid, calme et sensé comme le peuple hollandais, changer d'opinion pour ainsi dire du jour au lendemain, et, après avoir démonétisé son or, reconnaître, au bout de quelques années, qu'il y a nécessité de revenir à l'étalon d'or, nous devons considérer ce fait comme une preuve que la situation demande cette transformation.

Comme l'a parfaitement démontré mon savant voisin, M. Bonnet, l'argent ne peut pas être exclu des échanges. Les paiements les plus nombreux, qui sont les paiements de petites sommes, exigeront toujours que l'argent circule comme monnaie d'appoint. L'argent, à ce point de vue, peut être utile, nécessaire même pendant très-longtemps encore, si ce n'est toujours.

L'avenir nous dira si, pour ce rôle, l'or succédera un jour à l'argent et si un autre métal plus précieux viendra le remplacer, par suite des progrès incessants qui se réalisent. Pour ce qui est du présent, il me paraît résulter de la discussion que l'or est la monnaie qui s'impose aux nécessités de l'époque.

M. PEETERS-BAERTSOEN. Si l'assemblée veut le permettre je désirerais faire une observation. Je crois avoir entendu dire par M. Bonnet que c'était la Banque de France qui s'était jusqu'ici opposée à l'adoption de l'étalon d'or.

Ce fait n'a rien qui doive surprendre, car il est évident qu'il est de l'intérêt d'une banque d'émission d'avoir l'étalon d'argent plutôt que l'étalon d'or. Ainsi en Belgique le billet

de vingtfrancs de la Banque Nationale aurait une circulation bien plus restreinte si la pièce d'or de vingt francs venait lui faire concurrence. Le billet s'accommode parfaitement d'une monnaie d'argent, qu'il complète, mais l'or ne lui est favorable sous aucun rapport.

Le mode employé pour assurer la circulation des richesses n'est pas le même partout ; plusieurs pays n'ont qu'une circulation de papier (à cours forcé), d'autres ont les deux étalons d'or et d'argent, d'autres encore un seul étalon, ainsi que divers procédés de paiement, et cependant les échanges s'opèrent sans obstacle dans tous.

Il serait donc intéressant d'examiner ce qui constitue le progrès en matière de circulation des richesses.

Il y a, comme nous venons de le voir, deux espèces d'agents de circulation : d'abord, les métaux précieux, qui sont des agents onéreux, qui coûtent du travail, qui nécessitent un échange de richesses pour qui veut les acquérir, et qui, ne rapportant rien, sont stériles pour ceux qui les détiennent ; en second lieu, il y a des agents gratuits, fonctionnant comme les agents onéreux et faisant circuler la richesse tout aussi bien que ces derniers et plus économiquement, ce sont les effets de commerce, lettres de change, billets de banque, comptes courants, virements, chèques, en un mot tous les procédés de compensation.

Le progrès en matière de circulation ne consiste-t-il pas dans l'emploi prépondérant de ces derniers agents et dans la diminution des agents onéreux ?

Les nations ne doivent-elles pas faire tous leurs efforts pour que le mécanisme de l'échange leur coûte le moins possible ?

Pour moi, je crois que c'est aux agents économiques qu'il faut donner la préférence, que c'est en diminuant l'intervention des métaux précieux dans la circulation que nous marcherons vers le progrès, et j'estime qu'un peuple est d'autant plus civilisé, économiquement parlant, qu'il emploie moins de métaux pour effectuer ses échanges.

Voyez l'Angleterre, son organisation au point de vue de

la circulation est admirable. Et bien, je pourrais dire que l'étalon de l'Angleterre, son instrument d'échange, c'est *la compensation*; la plupart des paiements se font par chèques, par comptes courants, par virements en banque.

La monnaie et même le billet de banque n'interviennent dans les paiements que dans une proportion fort minime.

M. BERTHOLD. Les billets de banque sont remboursables à vue.

M. PEETERS-BAERTSOEN. Je ne dis pas qu'il ne faille avoir que des billets de banque. Le billet est certes un agent économique de la circulation, mais il n'est pas sans inconvénient et peut être discuté. Toutefois, une circulation de billets de banque, sagement émis, peut suffire, comme les faits le prouvent surabondamment.

Si la banque d'émission n'est pas prudente, si elle n'a pas une encaisse suffisante, vous pourrez faire le procès à sa manière d'agir, mais non à l'institution même, qui fonctionne d'autant mieux que les peuples qui s'en servent sont plus sages et plus éclairés.

Du reste, ce que je préconise surtout, c'est l'emploi des procédés économiques de paiement. C'est la banque de dépôt, le compte courant, le virement, le chèque, la *Clearing-House*, etc., etc., etc.

Je crois que le numéraire doit le moins possible intervenir dans les transactions. Je suis persuadé que c'est dans ce sens que les nations civilisées doivent marcher et marcheront.

Pour le commerce intérieur, les besoins de la circulation sont complètement satisfaits par l'emploi des agents économiques et une monnaie d'argent.

Pour le commerce extérieur, qui emploie surtout comme médium circulant la lettre de change et le lingot, en frappant *une monnaie d'or commerciale*, comme celle que vient de décréter la Hollande, on satisferait aux besoins de la circulation internationale et l'on amènerait *l'unité monétaire* si désirable à tous les points de vue.

Quant à la question pratique qui fait plus spécialement l'objet de ces débats, je crois que nous sommes tous d'accord sur ce point, l'éminent professeur de Liège comme nous : que si les nations qui nous avoisinent admettent l'étalon d'or, la Belgique doit l'admettre également, sous peine de voir le cours du change s'élever dans de telles proportions que les transactions commerciales avec l'étranger deviendraient presque impossibles : si tout le monde autour de nous prend l'étalon unique d'or, nous devons en faire autant. C'est donc une question d'opportunité et de circonstances.

M. DE LAVELEYE. Ce que vient de dire M. Peeters-Baertsoen me rappelle la théorie de M. de Molinari, qui considère le papier comme la monnaie idéale. Je crois, en effet, que si les hommes étaient assez éclairés, si la statistique était assez complète, assez bien renseignée pour nous indiquer la quantité de numéraire qui est nécessaire en toute circonstance, nous pourrions en arriver là. Mais nous ne sommes pas dans ces conditions.

L'honorable membre citait l'Angleterre comme un pays modèle, à cause de l'économie qu'elle fait du métal, en le remplaçant par les instruments de crédit.

Eh bien, les Anglais ne se vantent pas du tout de leur système de circulation. Les organes les plus compétents en cette matière sont unanimes pour dire : notre organisation n'est pas bonne ; elle n'est pas suffisamment solide ; notre base métallique n'est pas assez forte.

On estime que la base métallique de l'Angleterre s'élève à deux milliards et demi. L'Angleterre, qui pousse l'emploi du crédit beaucoup plus loin que les autres pays, a éprouvé le besoin d'augmenter sa base métallique. Cette base, qui, d'un milliard et demi, a été portée à deux milliards et demi, ne semble pas encore suffisante aux financiers les plus compétents.

Ces crises si souvent répétées, cette gêne, ces alarmes qui se communiquent de l'Angleterre aux autres pays, alors même qu'ils ne vivent pas sous le même régime monétaire, tout cela provient de l'insuffisance de la base métallique.

S'il survient une mauvaise récolte; si, par exemple, il est nécessaire d'importer du grain ou du coton, voilà aussitôt la base métallique entamée et, par conséquent, le taux de l'escompte qui remonte. Donnez un coup de pompe et l'argent retournera, il est vrai, mais à quel prix? Au prix de ventes forcées et de dépréciations très-considérables de toutes les valeurs. Un négociant est dans une très-bonne situation. Il croit faire une affaire très-lucrative. Mais le taux de l'escompte s'élève, et une opération qui, faite dans les conditions ordinaires, aurait été excellente, devient mauvaise, parce qu'il faut vendre à tout prix, faute de crédit.

Je conclus. Pour arriver à cet idéal de la circulation dont on a parlé, il faudrait plus de sagesse dans le commerce et plus de solidarité entre les nations. Si l'on pouvait, comme le disait M. Fortamps, en arriver à avoir des billets de banque internationaux, certaines difficultés disparaîtraient; mais nous n'en sommes pas là.

Je crois donc que l'Angleterre a poussé trop loin l'économie des moyens d'échange métallique, et je ne conseillerais pas aux autres pays d'imiter complètement son exemple.

M. BERDOLT. Nous avons, en Belgique, poussé plus loin encore cette économie, surtout sous le rapport de la circulation du papier.

Toute la circulation du papier dans le Royaume-Uni est d'environ un milliard et demi pour 50 millions d'habitants. En Belgique, pour 5 millions d'habitants, nous avons une circulation de 550 millions.

Je n'ai pas voulu laisser passer, sans y répondre, l'observation qui a été faite à ce sujet, d'autant plus que je considère cette circulation excessive comme un danger.

M. DE LAVELEYE. Les billets de banque ne sont que l'accessoire. L'Angleterre se passe même en quelque sorte des billets de banque; elle en est arrivée aux chèques, à la compensation. Mais pour comparer la situation de la Belgique à celle de l'Angleterre, il faudrait savoir quel est dans

chacun de ces pays le chiffre total des transactions. Il ne suffit pas de comparer les chiffres des billets en circulation pour se faire une idée de la place que le crédit remplit dans le mécanisme des échanges.

M. BOUCQUEAU. Il n'y a pas d'émission en Angleterre, puisque l'émission ne représente que la dette de l'État vis-à-vis de la Banque. Pour le surplus, la Banque doit avoir en caisse la représentation métallique.

M. FORTAMPS. On a dit avec beaucoup de raison que les conditions de la circulation sont tout autres en Angleterre qu'en Belgique. Mais avant de tirer les conséquences de cette situation exceptionnelle, il faut étudier les moyens de crédit employés en Angleterre pour suppléer à la monnaie et même aux billets de banque. En effet, malgré l'immense accroissement du commerce anglais depuis vingt ans, son capital métallique monnayé est presque resté stationnaire.

Ainsi l'Angleterre a trouvé dans son mécanisme financier, au moyen des chèques et des clearing houses, des agents de circulation suffisants pour faire face à son immense développement commercial.

Si en Angleterre on se plaint avec raison de ce que l'on vient puiser dans son marché d'or, à certains moments, des quantités considérables de métal, cela résulte de l'existence du double étalon, dans d'autres pays, car lorsque l'argent baisse, on va y chercher la monnaie la plus chère et on l'exporte vers le continent ou vers les États-Unis.

M. L. GEELHAND. Je crois qu'en présence de la divergence d'opinions que nous voyons se produire et qui existe dans toute l'Europe sur cette importante question, il importerait qu'un congrès fût réuni, un congrès dont Bruxelles pourrait être le siège.

Dans ce congrès, les différents États intéressés ainsi que les sommités de la science pourraient produire avec toute autorité leur opinion. De cette manière on pourrait arriver

à une solution définitive. Il est évident que la Belgique, dont les intérêts en cette matière sont liés très-étroitement à ceux de la France, ne pourrait pas prendre l'initiative sans consulter les intéressés de l'Union latine.

Je conclus donc à la prompte réunion d'un congrès international pour décider cette importante question.

M. LE PRÉSIDENT. Je demanderai à l'assemblée d'être autorisé à écrire à MM. Michel-Chevalier, de Parieu et aux autres économistes qui n'ont pu se rendre à notre invitation, pour les remercier des lettres qu'ils ont bien voulu nous écrire.

M. REYNTJENS. Nous remercions aussi les économistes distingués qui sont venus nous éclairer de leurs lumières et donner à notre réunion d'aujourd'hui un retentissement qui ne restera pas dans cette enceinte. (*Applaudissements.*)

La séance est levée à dix heures.

Monsieur le Président,

La fin de la séance m'a empêché de répondre à une observation très-importante de M. Fortamps. Pour montrer que le double étalon n'est pas plus favorable que l'étalon unique d'or à la conservation de l'encaisse des banques, M. Fortamps a cité ce fait que le taux moyen de l'escompte a été moins élevé à Londres qu'ailleurs. Cela est vrai; mais quand il s'agit du taux moyen de l'intérêt, on ne peut rien conclure d'un pays à un autre. Dans chaque pays, l'intérêt moyen est déterminé par l'abondance des capitaux relativement à l'offre. Le système monétaire n'est pas sans influence, mais il est secondaire. Ainsi, à New-York l'escompte est toujours plus élevé qu'à Londres. Les deux places ont cependant le même étalon. Que Londres ait un détestable système monétaire et Constantinople un système parfait, l'escompte n'en sera pas moins beaucoup plus bas à Londres. Dans toute affirmation économique, il faut sous-entendre, comme le voulait Mill, les mots « toutes choses égales d'ailleurs ». Je pense qu'à Londres le taux de l'escompte serait sujet à de moins brusques variations si la Banque pouvait escompter en argent quand l'or est enlevé au pays, car le métal relativement déprécié ne fuirait pas. La moyenne de l'escompte, différente dans chaque pays, serait partout plus favorable avec le double étalon, et surtout plus fixe.

J'ai dit que la question très-controversée de savoir si l'abondance du numéraire agit sur le taux de l'intérêt n'avait pas été d'abord très-bien élucidée par M. Stuart Mill.

En effet, dans les premières éditions de son traité, il admet l'affirmative

au chap. 22, § 3, liv. III. et la négative au chap. 23 ; mais dans le *People's edition*, l'étude des crises l'amène à reconnaître l'opinion que j'ai soutenue et qu'on a qualifiée d'absurde. Il dit, en effet, liv. III, chap. 23, § 4 : « *As the introduction of additional gold and silver which goes into the loan market, tends to keep down the rate of interest, so any considerable abstraction of them from the country invariably raises it.* » — « De même que l'introduction d'une quantité additionnelle d'or et d'argent sur le marché des prêts tend à maintenir bas le taux de l'intérêt, ainsi toute soustraction considérable de ces métaux enlevés au pays élève invariablement le taux de l'intérêt. »

Veillez agréer, etc.

ÉMILE DE LAVELEYE.